

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2006

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68 : Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 30 avril 2006

Page 70 : Paiement de la cotisation annuelle 2006

Assemblée Générale 2007:

Réservez déjà le vendredi 27 avril 2007 (18h30 au Château d'Oron)

CHATEAU d'ORON - MODE D'EMPLOI

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la Commune d'Oron-le-Châtel. 2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 1er avril au 30 septembre

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guides: 021 907 90 51, Fax 021 907 90 65

Mme Marianne Clairon 021 907 11 63

Intendant: M. Marcel Sunier 079 776 40 52

Tarifs des visites:

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| a) par personne adulte | Fr. 8.– |
| b) étudiants, rentiers AVS | Fr. 6.– |
| c) enfants jusqu'à 16 ans | Fr. 4.– |
| d) écoles: par enfant ou accompagnant | Fr. 4.– |
| e) groupes dès 20 personnes | Fr. 5.– |
| f) participants à un banquet | Fr. 3.– |

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, séminaires:

S'adresser au secrétariat de l' Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 email : chateau.oron@bluewin.ch

Nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf les lundi et mardi dès 13h.

La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur internet à l'adresse www.swisscastles.ch/vaud/oron/traiteurs.html

TABLE DES MATIERES

3	Château d'Oron - mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Les restaurateurs officiels du Château d'Oron	5
	Billet du Président	7
	Résumé des activités 2005	9
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2005	17
	Cycle des conférences automne 2005	
	M. Dr Pierre-Yves Zambelli	23
	M. Raymond Burki	25
	Mme Thérèse Moreau	27
	<i>Le Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse</i>	29
	Les poêles en catelles du Château 'Oron	37
	World Music Festival	41
	Les soirées Meurtres et Mystères au Château d'Oron	45
	Situation financière de l'Association:	
	Comptes 2005	48
	Budget 2006	51
	Liste des membres au 31.12.2005	53
	Statuts de l'Association	64
	Assemblée générale du dimanche 30 avril 2006	68
	Paiement de la cotisation annuelle 2006	70
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	72

LE COMITE DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON

Président:

Jean-Pierre Dresco, Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne
Tél. 021 616 48 70 e-mail: jean-pierre.dresco@span.ch

4

Vice-Président, trésorier:

André Locher, Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 85 78 - Fax 021 907 95 72 e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne
Tél. 021 636 47 42 e-mail: severinbez@bluewin.ch

Sophie Donche-Gay, Service des affaires culturelles, 1014 Lausanne
Tél 021 617 30 74 e-mail: sophie.donche-gay@serac.vd.ch

Werner Jeker, Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne
Tél. 021 320 58 08 - Fax 021 320 58 43 e-mail: werner.jeker@adn-design.ch

Sylviane Klein, Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 77 51 - Fax 021 907 97 51 e-mail: sylviane.klein@sjic.vd.ch

Ivan Kolecek, Rue Enning 8, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 88 50 - Fax 021 311 02 63 e-mail: kolecek@bluewin.ch

Danielle Richard, Syndic d'Oron-le-Châtel, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 87 17 - Fax 021 907 73 91 e-mail: d.richard@prometerre.ch

Lysianne Roy, Rte de Rolle 46, 1162 St-Prex
Tél 021 732 04 23 e-mail: lysianne.roy@nagra.com

LES RESTAURATEURS OFFICIELS DU CHATEAU D'ORON

5 **Traiteurs pour banquets, apéritifs, pauses-café, etc...**

Guignard Desserts

Grand'Rue 17-19,
1350 Orbe
Tél. 024 442 81 20
Fax. 024 442 81 27
www.guignard-desserts.com
traiteur@guignard-desserts.com

François Doyen, artisan cuisinier
Monsieur François Doyen
Case Postale 372
1920 Martigny
Tél. 027 746 40 01 ou 078 605 27 00
Fax. 027 746 40 02
francoisdoyen@hotmail.com

Restaurant de Dorigny

Monsieur
Nino Cananiello
Bâtiment central
1015 Lausanne
Tél. 021 692 26 88
Fax. 021 692 26 85
www.unil.ch/nino
e-mail: nino@unil.ch

Hôtel de Ville de Semsales

Monsieur Romano Pagani
1623 Semsales
Tél. 026 918 51 06
Fax. 026 918 58 16

Palace traiteur

Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
Tél. 021 331 31 31
Fax. 021 323 25 71
www.lausanne-palace.ch
vincent.viel@lausanne-palace.ch

Traiteurs qui n'organise que des apéritifs, des pauses-café, des services sans repas:

Maillard Gourmandises et Traditions SA

Le Bourg
1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 948 70 35
www.cuchaule.com
grand@bluewin.ch

La page www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html vous donnera d'autres renseignements.

BILLET DU PRESIDENT

7



À l'exemple de l'Europe des 25, les institutions culturelles peinent à boucler leurs budgets. La cause profonde est de même nature; les mages de l'économie la dénomment «déséquilibre structurel» ce qui est un mot bien savant pour dire simplement qu'elles peinent de plus en plus à nouer les deux bouts. Cette évolution se manifeste depuis plusieurs années et nous avons déjà eu l'occasion d'en parler dans les bulletins précédents. Le sachant, votre comité a œuvré sur les deux fronts traditionnels en matière de gestion, soit de chercher à dépenser moins et à gagner davantage.

Au chapitre des économies, les dépenses ont été passées au crible afin de les minimiser; nous y reviendrons dans le rapport d'activité, mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il sera difficile de trouver des réductions supplémentaires sans changements fondamentaux des buts de l'Association.

Nous espérons que l'amélioration des locaux de réception et de l'équipement hôtelier induirait des effets positifs, ce qui est peut-être le cas, mais cet effort n'a pas suffi à équilibrer les comptes. Une promotion plus active a probablement limité les dégâts, mais malheureusement l'exercice 2005 se solde à nouveau par un déficit.

Maigre consolation, nous ne sommes pas les seuls à connaître des difficultés financières; la situation des châteaux comparables à celui d'Oron représente un bon indicateur de notre propre gestion; or on doit malheureusement constater que les institutions responsables de ces monuments (notamment La Sarraz, Grandson et même Chillon dans une moindre mesure) souffrent des mêmes maux que les nôtres.

Les causes de cette évolution proviennent, à mon avis, de deux tendances malheureusement complémentaires; il est tout d'abord évident que la crise de ces dernières années a entraîné des réflexes d'économie qui portent en premier lieu sur les budgets festifs des personnes comme des sociétés et des institutions. On remarque à ce sujet que le nombre de convives par groupe et la dépense moyenne ont régulièrement diminué. L'autre phénomène lié à la rudesse du temps est la multiplication des lieux où des groupes trouvent des conditions favorables à leurs réunions. Il suffit de penser aux nombreux agriculteurs et vigneron qui ont aménagé leurs locaux pour un accueil qui complète leurs revenus en constante régression.

2006 sera donc une année cruciale pour le château d'Oron: le comité va tenter d'équilibrer le budget, notamment par de nouvelles mesures de promotion. Nous comptons évidemment sur vous, chers membres, pour promouvoir aussi votre château. Un exemple, si chacun trouve un nouveau membre, notre déficit disparaît¹. Il disparaît également si nous réussissons à attirer 20 banquets supplémentaires. S'il n'y parvient pas, il se verra dans l'obligation d'envisager des mesures plus radicales qui seront présentées lors de la prochaine assemblée générale de notre association. 8

Le comité poursuivra son programme de travaux en recherchant les crédits pour terminer la restauration du rez-de-chaussée, avec la rénovation de la cour centrale et de sa couverture.

Pour répondre à la demande de beaucoup d'entre vous, nous avons fixé cette assemblée le dimanche 30 avril à midi. Nous espérons que la fréquentation sera telle que nous serons obligés de parcourir les deux salles de banquet pour vous saluer tous.

Nous nous réjouissons de vous revoir.

¹ Le deuxième bulletin de versement-carte de membre vous facilitera la tâche de recrutement d'un nouveau membre. Donnez-le à vos amis.

9 ADMINISTRATION

Organisation interne

L'événement marquant de l'année est le départ à la retraite de Madame et Monsieur Véron; après une dizaine d'années au service de l'Association, les Véron pourront réaliser leurs souhaits de voyages et de découverte de nouveaux horizons. L'annonce de leur décision fut un choc pour tous ceux qui collaboraient avec eux depuis longtemps. Il nous semblait que le château ne pouvait pas vivre sans leur présence, leur fidélité et les soins constants qu'ils lui prodiguaient. Il faudrait un livre pour rappeler l'intense activité qu'ils ont développée au cours de ces années. Néanmoins, nous sommes tous très heureux qu'ils s'en aillent en bonne forme, prêts à se lancer dans de nouveaux projets et d'autres passions. Au nom des membres du comité et de vous tous, je leur souhaite tout le bonheur qu'ils méritent, après une décennie aussi bien remplie.

Le poste d'intendant fut mis au concours, lequel provoqua une avalanche de candidatures. La procédure aboutit au choix de M. Marcel Sunier qui a rapidement démontré sa capacité à maîtriser la gestion d'une exploitation complexe comme celle de notre château. Les premiers mois de collaboration avec le comité nous ont permis d'apprécier son sérieux et l'intelligence avec laquelle il affronte les mille questions que pose notre monument.

La surcharge chronique des membres du comité l'a incité à réorganiser son mode de fonctionnement en déléguant les tâches courantes à un bureau composé des secrétaires, de l'intendant, d'André Locher et du soussigné. Ce groupe se réunira à intervalles réguliers, en principe une fois par mois, tandis que le comité ne siègera que 2 à 3 fois par année. Nous espérons ainsi apporter un meilleur appui au secrétariat et à l'intendant.

Secrétariat

Les horaires de nos secrétaires conviennent bien à la charge de travail et présentent une large disponibilité à l'égard des clients du château.

On remarque que le secrétariat doit faire face à de nombreuses requêtes de renseignements et d'offres dont un bon nombre n'aboutissent pas du fait que la clientèle actuelle a de nombreuses possibilités concurrentielles aux nôtres.

Location des salles

Les résultats financiers d'exploitation sont développés plus avant, mais on peut constater que le nombre de manifestations augmente très lentement:

69 manifestations en 2003, 70 en 2004 et 80 (dont 9 Meurtres et Mystères) en 2005 10

Par contre, le nombre de personnes par événement diminue soit: 92 personnes par banquet en 2003, 85 en 2004 et 75 en 2005.

Le gain de l'Association par personne n'évolue pas non plus favorablement: Fr. 35.- par personne en 2003, 30.- en 2004 et 23.- 2005

Les grandes manifestations sont en baisse tandis que les apéritifs et autres rencontres plus limitées sont en augmentation.

On constate donc que l'équilibre des comptes d'exploitation ne pourra s'obtenir que par une augmentation du nombre d'événements. On devrait ainsi obtenir une vingtaine de manifestations supplémentaires pour y parvenir.

Lors des négociations avec les clients, les secrétaires ont noté que les tarifs de location ne sont que rarement jugés exagérés. Par contre, elles peinent parfois à faire admettre le système du couvert par personne, souvent difficile à justifier.

Le comité a décidé d'accorder des tarifs préférentiels aux membres de l'Association qui désirent organiser une manifestation privée au château. Des réductions similaires sont proposées aux communes qui ont adhéré à l'Association. Malgré l'intérêt de ces tarifs, l'offre n'a pas encore obtenu le succès espéré. Nous recommandons aux membres de se renseigner sur ce sujet auprès du secrétariat.

Cotisations

Les cotisations étaient inchangées depuis de nombreuses années et le comité proposa aux membres une augmentation de Fr. 30.- à 40.- pour les membres individuels et de Fr 50.- à 70.- pour les couples. La proposition fut acceptée lors de l'AG du 29 avril 2005 et plusieurs membres anticipèrent en réglant leur cotisation 2005 selon le nouveau tarif. Ils en sont chaleureusement remerciés.

Suite à la dissolution du Fonds culturel de l'Association Région oron (ARO), le comité lança une campagne d'adhésion à l'Association auprès des communes de l'ensemble du canton et des communes fribourgeoises limitrophes. À ce jour, une dizaine de communes ont déjà répondu favorablement ce qui représente un soutien non seulement financier, mais une solidarité bienvenue aux efforts de l'Association.

HÔTELLERIE

Nous avons dû malheureusement constater que la collaboration avec le Montreux-Palace devenait peu à peu inexistante du fait d'une probable diminution de la demande et, on doit le dire, de la concurrence nouvelle due à une ouverture

- 11 plus large du château de Chillon. De ce fait, nous avons pris la décision de rompre notre contrat à partir de la fin 2005. Nous regrettons vivement la fin d'une collaboration qui connut de longues années de succès.

Pour compenser la réduction du nombre et de la dimension des banquets et réceptions au château, le comité espère développer l'offre de rencontres professionnelles – conférences, séminaires, etc. – qui ont l'avantage de s'organiser en général au cours de la semaine, période où les locations de locaux sont rares. La restauration et le rééquipement de la salle des Oron ont été conduits dans ce but. Pour répondre aux services particuliers de ce genre de manifestations (café, pique-nique, apéritifs etc.) nous avons obtenu la collaboration de la Maison Maillard d'Oron qui répond très bien à cette nouvelle demande. En accord avec elle et nos autres traiteurs, nous avons établi toute une série d'offres forfaitaires permettant des combinaisons intéressantes entre travail et délasserment.

PROMOTION – PUBLICITE

Le budget limité a imposé des choix drastiques en matière de promotion; il est apparu que la méthode la plus efficace reste l'envoi direct à des clients potentiels (publipostage) d'une publicité ciblée en fonction des possibilités réelles du château.

Au printemps et à l'automne, le secrétariat a procédé à deux envois du nouveau dépliant auprès de plus de mille clients potentiels, et ceci avec des retours plutôt encourageants. On remarque toutefois que ces envois doivent être complétés par des contacts directs avec les organisateurs d'évènements, opération que le secrétariat tend à systématiser. Le site internet www.swisscastles.ch reste une vitrine incontournable pour présenter notre château (plus de 750'000 visiteurs en 2005).

MARIAGES CIVILS

Rappelons que le château d'Oron est l'un des lieux officiels des mariages civils du district. Au début de 2005, l'Etat décida – mesures d'économie oblige! - de réduire les journées officielles à deux samedi par mois, ce qui provoque régulièrement des afflux de personnes difficiles à gérer sur si peu de temps. La situation devint telle – notamment en matière de parcage des voitures – que nous avons du avoir recours à une personne qui veille au bon ordonnancement des groupes. Ainsi, une économie de l'administration cantonale provoque une dépense supplémentaire pour l'Association!

FINANCES

Les comptes et le budget sont détaillés dans un chapitre ci avant.

Rappelons néanmoins les 3 principes selon lesquels le comité conduit l'exploitation du château. 12

1. L'exploitation courante devrait se suffire à elle-même c'est-à-dire que les différentes sources de revenus devraient être à même de couvrir l'ensemble des frais d'exploitation annuels. Ceci n'est plus le cas depuis 2004 et nous avons dû compenser ces pertes en prélevant sur des réserves qui sont aujourd'hui proches de l'épuisement.

Ces dernières années, nous avons en outre profité de quelques dons qui facilitaient l'équilibre des comptes et avaient permis la constitution des réserves. Toutes les institutions comme la nôtre remarquent que ces dons deviennent de plus en plus difficiles à obtenir et que la «sponsoring» a tendance à se diriger vers des activités plus flatteuses et plus spectaculaires que les nôtres.

2. Les activités culturelles, ponctuelles et régulières, devraient elles aussi équilibrer leur budget, ce qui fut le cas par exemple pour les journées du patrimoine ou les conférences.

3. Les travaux ne sont engagés que lorsque leurs financements sont assurés; ceci a été obtenu ces dernières années grâce au soutien constant de la Loterie Romande sans laquelle nous n'aurions pas pu réaliser le programme de restauration des locaux publics du rez-de-chaussée. Grâce à ces dons, nous avons ensuite pu obtenir les subventions fédérales et cantonales en la matière.

Ces principes nous paraissent de simple bon sens, mais il n'en demeure pas moins que l'équilibre du compte d'exploitation doit être atteint au plus tôt sous peine de mise en hibernation de notre Association.

ACTIVITES CULTURELLES

Le World Music Festival, qui se déroula pour la première fois autour du château, le cycle de conférences et les soirées Meurtres et Mystères font l'objet de chapitres suivants.

TRAVAUX

Le programme des travaux porta cette année sur la restauration de la salle des Oron. Rappelons qu'il s'est agi de ré-ouvrir l'ancienne porte de grange et de pratiquer une nouvelle fenêtre proche de l'entrée, dans la façade côté cour de l'annexe au château. Cet apport de lumière change totalement l'ambiance de cette salle devenue beaucoup plus avenante et propre à recevoir les réunions de travail et conférences à laquelle elle est destinée. L'intervention fut complétée par le rafraîchis-

13 sement des parois et la pose d'un éclairage complémentaire ainsi que les prises nécessaires aux liaisons informatiques. En outre, nous avons acquis l'équipement adéquat pour les réunions soit chaises et tables de travail. Les premiers séminaires qui ont eu lieu ont montré que la salle répond parfaitement aux buts fixés.

Un nouveau don de la Loterie Romande (de Fr 100 000.-) a été affecté à la mise à jour des installations électriques soit la réfection de tableaux de distribution et la pose d'éclairages généraux dans la cour d'entrée et les salles de Justice, des Gardes et des Oron. Ce programme n'est malheureusement pas terminé et il reste plusieurs secteurs d'installations à rénover.

Les murs des jardins se dégradent de plus en plus sans que nous ayons les moyens d'entreprendre leur restauration ou, dans plusieurs cas, leur reconstruction. Afin de mieux mesurer l'ampleur de la tâche, le comité a obtenu de l'entreprise Dentan une expertise complète de ces murs, analyse qui se conclut par une estimation globale d'environ Fr. 300 000.-

ASSOCIATION DES CHÂTEAUX VAUDOIS A VISITER

Cette association qui regroupe les châteaux vaudois ouverts au public met sur pied des actions de promotion communes. Au cours de ces dernières années, elle a ainsi participé à la fête de lutte à Nyon, à Expo 02,... Elle organise également des actions de promotions auprès d'entreprises, par mailing ou diverses annonces.

L'ACVV est également le représentant des châteaux auprès des offices du tourisme et des autorités cantonales. Elle cherche aussi à définir des critères de qualité et de tarifications pour les locations de salles qui permettraient une comparaison aisée entre les divers châteaux.

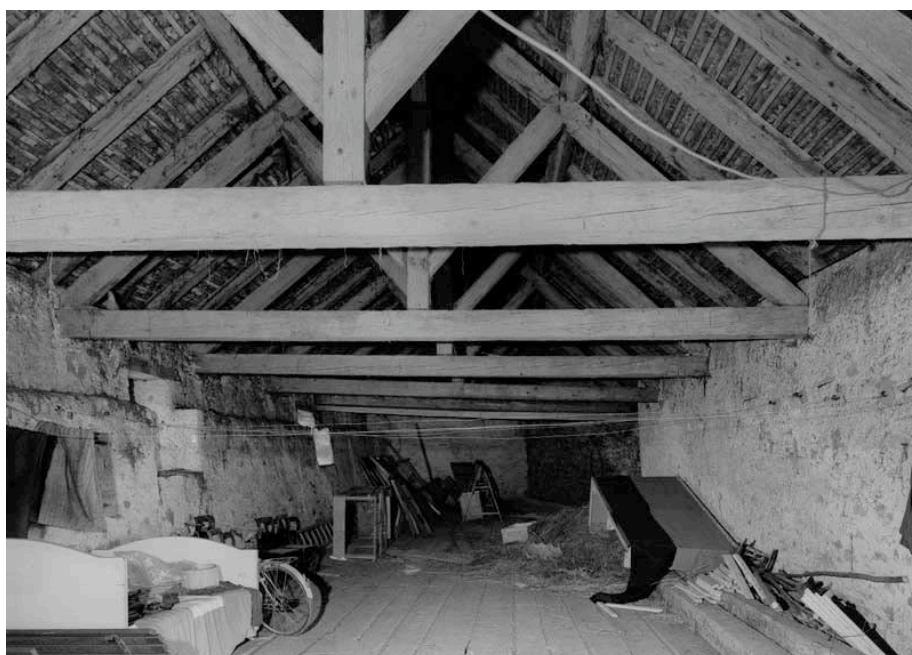
CONCLUSION

Il est particulièrement frustrant de constater que, malgré l'engagement du comité et l'excellent travail de ses collaborateurs, le résultat annuel se maintient négatif du point de vue financier. Cette situation place le comité au pied du mur puisqu'il lui reste un an pour inverser la tendance qui voit les manifestations, sources principales de revenus, se réduire de plus en plus. Quelques frémissements en fin d'année et une certaine embellie générale de la conjoncture laissent pourtant espérer que l'exercice 2006 pourrait retrouver l'équilibre tellement recherché. C'est avec cet espoir que le comité aborde cette nouvelle année en remerciant les membres de l'Association de le soutenir dans ses efforts.

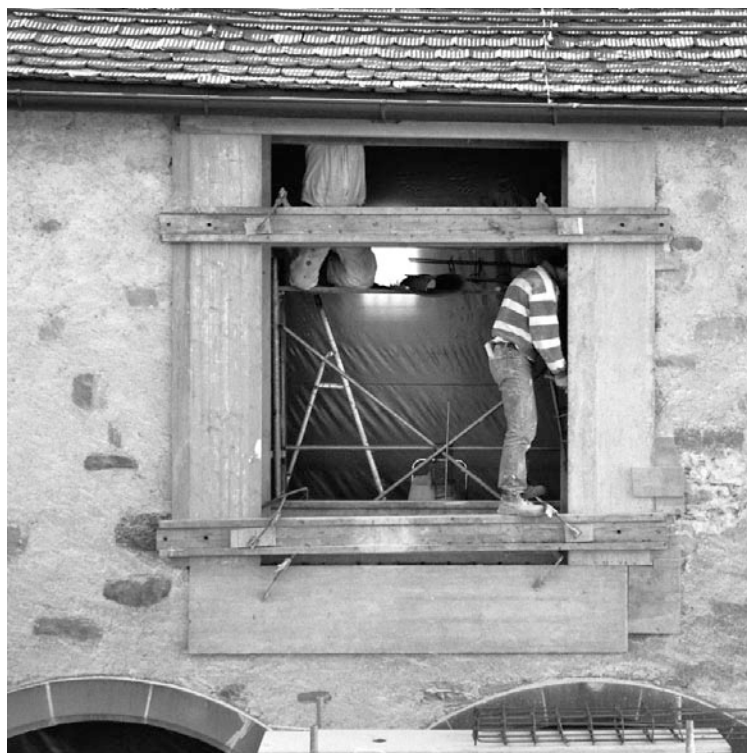


Porte de la grange (actuellement salle des Oron) avant 1960

Salle des Oron avant 1960



15



Façade pendant et après les travaux de 2005





Salle des Oron pendant les travaux 2005

Façade avant les travaux 2005



**PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ACCO
VENDREDI 29 AVRIL 2005**

- 17 Présidence : Jean-Pierre Dresco
 Comité : André Locher, Vice-président et trésorier
 Sophie Donche-Gay, Sylviane Klein, Danielle Richard
 Lysianne Roy, Séverin Bez, Ivan Kolecek
 Excusés : Werner Jeker

A 19 h 15, Jean-Pierre Dresco, a le plaisir d'ouvrir cette Assemblée et adresse, au nom du Comité, la plus cordiale des bienvenues à tous les membres présents. Il les remercie pour leur assiduité aux Assemblées générales du Château.

Il donne connaissance de la liste des membres excusés.

L'ordre du jour tel que mentionné à la page 68 du Bulletin sera suivi sans modification.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de la dernière Assemblée inséré dans le Bulletin 2005 est accepté sans remarque avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Jean-Pierre Dresco fait un bref bilan de l'année écoulée. Il fait part des nombreuses démarches effectuées pour des recherches de dons et relate les difficultés à trouver de l'argent. Il souligne que les comptes 2004 se bouclent avec un déficit de plus de Fr. 24'000.--.

Après l'année 2001 qui avait été une année exceptionnelle et celle de 2002 qui était bien partie, force est de constater que les années 2003 et 2004 ont été moins bonnes quant aux nombres de banquets réalisés au Château. Ceci est dû à la morosité économique qui perdure. Jean-Pierre Desco insiste encore auprès des membres et les remercie d'être tous des promoteurs actifs du Château.

3. Rapport du Comité

3.1 Conférences

Sylviane Klein revient un instant sur l'énorme succès des Conférenciers de l'année dernière. Elle espère que le programme des Conférences de cet automne obtiendra le même succès. Celles-ci seront d'ailleurs tout aussi intéressantes et traiteront des problèmes de la pathologie ostéoarticulaires par le Dr PD Pierre-Yves Zambelli en collaboration avec l'EPFL, puis au tour de Thérèse Moreau, écrivaine qui nous parlera de la question féminine. Quant au dernier sujet, il s'agi-

ra en principe d'un caricaturiste et dessinateur humoristique connu. Tous les renseignements seront connus dans le courant de l'été. 18

3.2 Travaux

Ivan Kolecek informe l'Assemblée sur la nécessité d'améliorer au fur et à mesure les installations techniques et électriques. Un nouveau système de chauffage à air chaud (groupe permanent à mazout) a également été mis en place dans les cours.

Par ailleurs, la Salle des Oron (salle des mariages) a bénéficié d'un lifting par la création de 2 fenêtres, ceci afin de promouvoir tout particulièrement des conférences et autres séminaires. Elle est également équipée d'un matériel adéquat et plus moderne.

3.3 Bulletin annuel

Séverin Bez responsable de la mise en page de cette publication très fournie nous en donne quelques détails.

4. Rapport du Trésorier

André Locher informe les membres qu'il ne va pas lire les comptes 2004, puisque tout le monde a eu l'occasion de les lire tranquillement chez soi. Il se contentera dès lors de commenter quelques chiffres et si des personnes souhaitent poser des questions, il y répondra très volontiers après son rapport.

Compte du bilan : Vous avez pu constater que le compte réserve pour travaux a augmenté de Fr 20'962,20 pour arriver à Fr 220'260,30. Ceci est dû au fait que la Loterie romande nous a offert un don Fr. 100'000.- et que des subsides cantonaux sont arrivés. Les dépenses pour les travaux n'ont pas atteint le montant des recettes en 2004. Au 31 décembre, le total des liquidités se montait à Fr. 304'887,80. Ce qui nous permet de financer les travaux en cours actuellement.

Compte d'exploitation :

Frais de bureau : l'achat d'un nouvel ordinateur pour Fr. 1'300.- ainsi que la maintenance du programme de la comptabilité pour Fr.725.-.

Compte bâtiments : Nous avons reçu 5208 convives (contre 6377 en 2003) au cours des 69 banquets (69 en 2003 également). Les montants qui figurent dans les comptes sont indiqués sans transitoires, ils correspondent aux montants encaissés en 2004.

- 19 Si nous avons introduit des transitoires, il y aurait eu Fr. 109'102.- pour les locations et Fr. 64'397.- pour les redevances, soit un total de Fr 173'499.- (221'376.- en 2003) donc une diminution de Fr 47'877.-. Dans la rubrique achat de matériel figure l'achat pour Fr. 8'000.- de vaisselle et la vente pour Fr. 2'500.- de l'ancienne vaisselle.

Compte travaux :

André Locher rappelle le don de Fr. 100'000.— de la Loterie Romande

Compte travaux entretiens : élagage des arbres du chemin derrière le Château pour Fr. 2'450.-. Réparation du bâtiment du bûcher pour Fr. 11'000.-. Deux photos sont dans le bulletin et si les membres souhaitent en visionner d'autres, on peut se rendre sur notre site internet. Intervention de maintenance et réparation à la cuisine pour Fr. 6'500.-. Diverses interventions de l'électricien pour Fr. 1'700.-.

Comptes Restaurations historiques : Il s'agit de travaux de la salle de Justice et de la salle des Voûtes, ainsi que l'ameublement de cette dernière.

Comptes Musée : Nous avons très peu de visiteurs. Recettes Fr. 6076.-, dépenses Fr. 8'496.-

Publicité : sont comptés les Fr. 5'500.- pour la campagne photos de Magali Koenig. Nous disposons maintenant d'une magnifique collection de photos du château qui complètent celles que j'ai prises ces dernières années. Le nouveau dépliant est illustré par une partie de ces photos.

Recettes dues aux mariages civils en hausse à Fr. 8'500.-. Les Communes du district paient par l'intermédiaire de la Préfecture un montant fixe de Fr. 3'000.- et les mariés qui n'habitent pas le district paient Fr. 100.- par mariage célébré. Nous avons eu 55 mariages provenant d'ailleurs. En 2004 : 125 mariages ont été célébrés au Château, nous avons reçu ainsi 5745 personnes. Les mariages ont occasionné 24 banquets pour 1928 personnes. Vu la concentration des mariages sur deux samedis par mois, nous avons engagé une personne Madame Patricia Noveraz pour orienter les mariés et gérer les éventuels conflits qui pourraient surgir.

Comptes de l'Association:

Dons : André Locher remercie tous les membres qui arrondissent généreusement leur cotisation et nous soutiennent ainsi dans notre action. La tombola : l'an dernier les participants au repas ont acheté pour Fr. 2'655.- de billets.

Les animations de 2004 ont enfin rapporté plus qu'elles n'ont coûté puisque nous avons encaissé Fr. 21'770.40 et dépensé Fr. 16'140.65.

Vu les résultats de l'année, nous n'avons pas pu amortir quoique ce soit et le résultat des comptes laisse apparaître une perte de Fr. 24'211.95.

Diverses questions sont ensuite posées et auxquelles André Locher répond.

20

5. Rapport de la Commission de vérification des comptes

La vérification des comptes annuels de l'Association arrêtés au 31 décembre 2004 a eu lieu au Secrétariat du Château, le 21 avril dernier. En présence d'André Locher, vice-président et trésorier et de Sabine Vallotton, secrétaire-comptable, la Commission composée de Marinette Leresche, Frédéric de Mulinen et Didier Amy (Frédéric Corboz excusé) a :

- procédé à la vérification des relevés bancaires et postaux correspondant aux rubriques du bilan
- contrôlé la comptabilité des reports des comptes dans le bilan
- effectué divers sondages et contrôles des pièces comptables.

La Commission constate l'exactitude des comptes et enregistre le déficit de l'exercice de Fr. 24'211,95 dûment porté en réduction du capital de l'Association.

De manière générale, les charges sont très bien maîtrisées et les factures - pièces comptables sont rigoureusement contrôlées et visées avant paiement.

Côté revenus, il est à relever que les recettes des locations, des redevances des couverts des restaurateurs et des entrées Musée marquent une stagnation.

Les vérificateurs relèvent avec satisfaction la présentation des comptes, le travail précis et méthodique du Trésorier et de la secrétaire-comptable qui ont de plus spontanément et avec clarté répondu à nos questions et expliqué les priorités décidées par le Comité durant l'exercice 2004. Les vérificateurs ont pu à nouveau se rendre à l'évidence de l'important travail accompli par les membres du Comité, leur investissement compétent et leur efficace et dévouée disponibilité et tiennent, en votre nom à tous, à les remercier chaleureusement.

En conclusion, la Commission de vérification propose à l'AG:

- d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés
- de donner décharge au Comité de sa gestion
- de donner décharge au Trésorier et à la secrétaire-comptable
- de donner décharge de son mandat à la Commission de vérification des comptes.

6. Adoption des comptes 2004

Soumis à main levée, les comptes de l'année 2004 sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2005

21 André Locher présente le budget 2005. Au compte 603 est inscrite la reprise des réserves pour Fr 200'000.- pour un montant identique au compte 650 de Fr. 200'000.- ceci pour les restaurations à venir, notamment les travaux d'électricité et d'équipements. Excédent des charges Fr 21'000.-.

Jean-Pierre Dresco communique encore que si les salles sont bien occupées les week-ends, le Comité poursuit ses efforts pour dynamiser toujours plus la gestion du Château de façon à la rendre bénéficiaire. Des envois publicitaires sont prévus afin d'attirer des entreprises durant la semaine pour des combinaisons forfaits séminaires-repas demi-journée ou journée complète. Un mailing sera également adressé à toutes les Communes du Canton.

André Locher annonce également des soirées « Meurtres & Mystères » de novembre à mars. Nous espérons que cette nouvelle animation attirera un large public.

Puis soumis au vote, le Budget 2005 est accepté à l'unanimité.

8/9. Election du Comité et du président

Jean-Pierre Dresco tient à remercier très chaleureusement, en son nom personnel et au nom de tous les membres ici présents, toute l'équipe du Comité. Le travail se fait d'une manière solidaire, en équipe. Le Président annonce que tous les membres sollicitent le renouvellement de leur mandat. Comme il n'y a pas d'autres propositions, il remercie l'Assemblée de le confirmer alors par de vifs applaudissements.

10. Election des vérificateurs des comptes

Mme Marinette Leresche souhaitant mettre un terme à son mandat, proposition est faite à l'Assemblée de présenter M. Georges Torti. L'Assemblée ratifie ce choix sans autre proposition. Avec l'accord de l'Assemblée, les vérificateurs titulaires sont MM. Didier Ami et Frédéric de Mulinen, les deux suppléants sont MM. Frédéric Corboz et Georges Torti.

11. Fixation de la cotisation

Il est proposé d'augmenter dès l'année prochaine (2006) la cotisation qui reste très modeste comme suit : la cotisation pour membre individuel passe de Fr. 30.- à Fr 40.- et la cotisation pour membre couple passe de Fr 50.- à Fr. 70.-. Aucune autre proposition n'étant faite, ces nouvelles cotisations sont acceptées par l'AG.

12. Propositions individuelles et divers

Le problème du choix d'organiser les Assemblées le vendredi soir est à nouveau soulevé. En effet, le souhait, pour quelques membres, serait de revenir au dernier dimanche midi de chaque mois d'avril. Jean-Pierre Dresco maintient le vendredi soir tout en rappelant que les membres qui le désirent peuvent s'annoncer auprès du secrétariat qui les mettra en contact avec des membres pouvant assurer leur transport.

Quant à l'organisation d'une « Fête » au Château cette année, il est répondu que cela demande beaucoup de démarches et de préparation. Malheureusement, pour cette année, aucune manifestation n'est prévue, mais Jean-Pierre Dresco assure avec enthousiasme que le Comité y réfléchit déjà pour l'année prochaine.

Sylviane Klein tient au nom de ses collègues à remercier chaleureusement notre Président pour son énorme travail et sa grande disponibilité. Jean-Pierre Dresco en est vivement applaudi par l'Assemblée.

Jean-Pierre Dresco rappelle la tombola qui permet quelque peu de renflouer la caisse et d'offrir aux gagnants des prix attrayants. Il invite donc chacun à réserver aux vendeurs un accueil généreux.

Au terme de cette Assemblée, Jean-Pierre Dresco nous convie à poursuivre la soirée autour de l'apéritif et du repas, préparé par « Nino » aux couleurs du Sud.

L'Assemblée est levée à 19 H 15.

CONFERENCES AU CHATEAU 2005

Sylviane Klein

23



Dr PD MER

Pierre-Yves Zambelli

Hôpital orthopédique de la
Suisse romande

19 octobre 2005

Pathologies ostéoarticulaires,
de l'*Australopithecus* au Génie
tissulaire du troisième mil-
lénaire

Pour la première des trois conférences du cycle 2005, Pierre-Yves Zambelli nous emmène dans une grande balade à travers l'Histoire de l'humanité. Du squelette de Lucy, célèbre *Australopithecus afarensis*, aux cellules fœtales permettant la reconstitution de tissus osseux, ce chirurgien spécialiste en orthopédie résumera en un peu moins d'une heure comment l'homme – et la femme – passeront obligatoirement par la station debout qui engendra paradoxalement les maladies osseuses modernes que l'on connaît, ostéoporose, mal de dos, etc.

Avec un curriculum aussi imposant, on peut qualifier la carrière de ce chirurgien à peine quadragénaire de fulgurante. Non seulement praticien confirmé et reconnu dans sa spécialité, Pierre-Yves Zambelli mène de front enseignement et programmes de recherche, notamment avec l'EPFL. Enfant du district de Morges où il est résidé encore à l'heure actuelle, il passe brillamment, à 24 ans, son diplôme fédéral de médecine. Huit ans plus tard, il reçoit son doctorat et se spécialise dans la chirurgie orthopédique. A ce titre, il devient médecin chef du service d'orthopédie à Morges, puis chef de clinique au CHUV et à l'hôpital orthopédique à Lausanne. Depuis 2001, il est maître d'enseignement et de recherche (MER) à l'UNIL. Enfin, depuis 2004, il est privat-docent (PD) de cette même université. Il a à son actif de nombreuses conférences et publications.

Pierre-Yves Zambelli a également démontré au cours de sa conférence combien il était aussi excellent orateur et vulgarisateur. C'est ainsi qu'il expliqua comment Lucy, petit bout de femelle (difficile de parler déjà de femme) d'à peine un mètre

dix, se tenait debout et ne possédait déjà plus la morphologie du singe. Il y a quatre millions d'années, son sacrum nettement plus large que celui de notre cousin et la taille de son cerveau la différencient déjà clairement de celui-ci. Et d'expliquer comment, au fil du temps, le cerveau s'agrandissant, le sacrum s'élargit parallèlement afin de faciliter l'accouchement. C'est ainsi que cet élargissement du sacrum oblige notre ancêtre à adopter la station verticale (ndlr : la grosseur du cerveau ayant engendré la station debout et non l'inverse comme on l'a cru longtemps). Cette même station verticale affaiblira la masse osseuse et engendrera certaines maladies connues aujourd'hui comme les maux de dos, la fragilité du col du fémur ou l'ostéoporose.

La recherche aujourd'hui s'attache à développer un os artificiel, mettant en collaboration médecins, biologistes et ingénieurs. Les Etats-Unis connaissent entre 500'000 et un million de greffes osseuses chaque année. L'os est biologiquement dynamique. La science des matériaux permet aujourd'hui de créer des os artificiels poreux et composés de calcium. L'avenir se trouve dans une composition osseuse formée d'une matrice de synthèse et de cellules osseuses vivantes. Ces dernières pourraient être prélevées sur des fœtus, ce qui permettrait vraisemblablement d'échapper au phénomène de rejet tout en fournissant aux autres cellules de quoi se développer, mais la déontologie actuelle en fait encore une musique d'avenir ...

**Raymond Burki**

Caricaturiste -
dessinateur de presse

2 novembre 2005

L'homme qui communique par le
dessin

Sous sa casquette, une plage de modestie et de timidité balayée par les vagues de l'ironie et de la dérision. Contraste du personnage et de son art, preuve que l'intelligence humaine peut se nourrir de bonté et de lucidité. Malice du silence complice. D'un trait magistral, regard chaque jour renouvelé sur un monde dont il est bien un des derniers Vaudois à savoir encore nous faire rire. Comment définir notre deuxième invité du cycle de conférences 2005 autrement que l'a si bien fait la Fondation vaudoise pour la culture en lui décernant son Grand Prix 2003 ?

La définition qui revient le plus souvent en parlant de Raymond Burki, c'est la modestie. Modeste, mais aussi généreux et affreusement talentueux.

Né dans le chef-lieu vaudois en septembre 1949, Raymond Burki a vu son premier dessin paraître en 1976 dans la Tribune de Lausanne. Depuis, près de trente ans de carrière ont vu naître des milliers de dessins de presse et de caricatures.

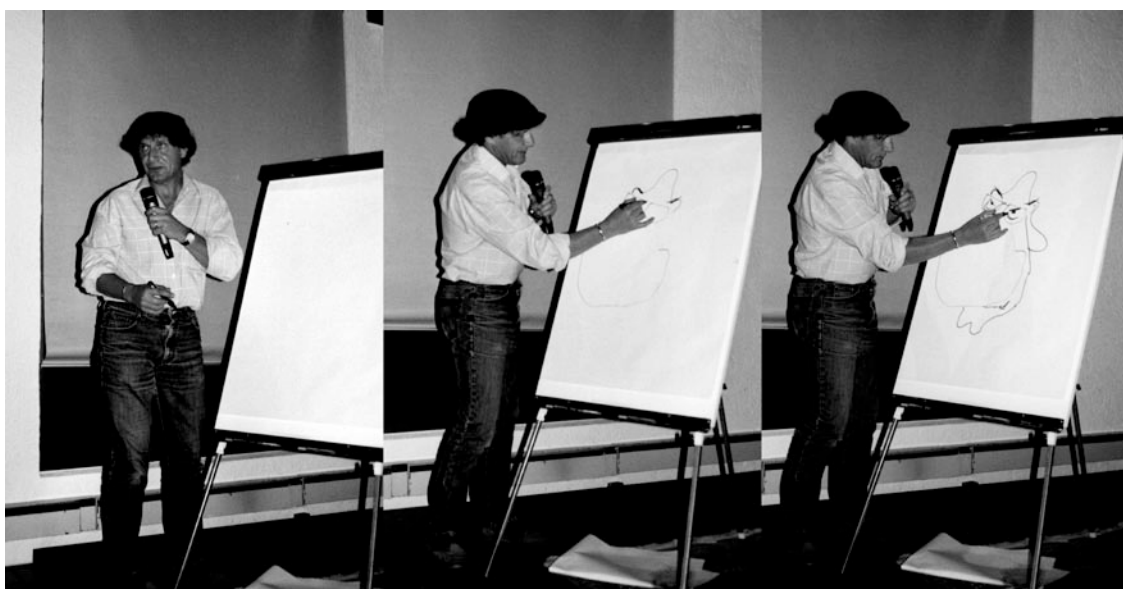
Mais comment fait-on pour avoir une idée géniale tous les jours ? Pour ne pas se retrouver devant une page désespérément blanche ? Peut-on faire de l'humour sur du rigolo ? Les personnes épinglées réagissent-elles toujours bien ? C'est à toutes ces questions qu'en toute simplicité et avec une grande authenticité Raymond Burki a entraîné son public dans la relecture de ses propres dessins.

Du premier dessin de presse paru en 1976, très épuré, à ses derniers traits d'humour dans le Quotidien 24 heures, le style a changé, s'est affermi, devenant plus pointu, plus acerbe. Chaque détail est étudié et mérite une lecture en soi. Contrairement à ses confrères – il partage son bureau avec Barrigue – tout se lit au niveau du dessin, en l'absence de tout texte.

Rares sont les personnalités épinglées qui réagissent mal. Au contraire. Alors que Raymond Burki recevait une lettre d'une lectrice outrée que l'on puisse se moquer du physique de quelqu'un (en l'occurrence Daniel Brélaz « écrasant » un cheval), le syndic de Lausanne lui commandait ledit dessin qui allait rejoindre dans son bureau la galerie des précédents !

Seul un ex-candidat au Conseil d'Etat a voulu tenter un procès à Raymond Burki pour l'avoir représenté avec un entonnoir sur la tête et une voiture jaune prête à l'entraîner jusqu'au plus proche hôpital. Peine perdue, la meilleure réponse à l'humour reste l'humour et le candidat malheureux en était tristement dépourvu. Ce qui n'était pas le cas du juge !

De dessins en dessins, de Brélaz en Brélaz et de Couchepin en Couchepin, l'assemblée s'est fort amusée et n'a pas vu le temps passer...





Thérèse Moreau

Docteure ès lettres, enseignante,
consultante et écrivaine

23 novembre 2005

Les femmes dans tous leurs états..., reines, princesses, comtesses et autres habitantes de la Cité des Dames

« J'ai en quelque sorte, toutes proportions gardées, vécu la même aventure que Christine de Pizan, c'est ce qui a motivé ma passion pour cette femme hors du commun ! », répond Thérèse Moreau à la question d'une auditrice. C'est en effet avec beaucoup de passion que l'écrivaine féministe parle de cette autre écrivaine érudite de la fin du quatorzième siècle, qui avait appris le latin, s'était impliquée dans la première querelle littéraire française au sujet du Roman de la Rose et lançait à sa manière les prémices du mouvement féministe.

Femme étonnante, Christine de Pizan, poétesse, historienne et moraliste, est née à Venise en 1364. Mariée à quinze ans, elle demeure à la Cour de France où sa famille a été appelée. Son père est médecin du roi et astrologue réputé. Elle se retrouve, à 26 ans, après le décès de son père et de son mari, en charge de trois enfants. Elle passe alors plusieurs années en procès pour récupérer son héritage. C'est ainsi qu'elle gagna sa vie en écrivant.

Elle est considérée comme la première femme de lettres française ayant vécu de sa plume. Son érudition la distingue des écrivains de son époque, hommes ou femmes. Elle compose des traités de politique et de philosophie, et des recueils de poésies. Auteur très prolifique, elle se retire dans un couvent à la fin de sa vie, où elle écrit un Ditié de Jeanne d'Arc. On lui doit, entre autres, Cent Ballades

d'Amant et de Dame et la Cité des Dames. Son travail majeur a été accompli entre 1400 et 1418. 28

Elle a été impliquée dans la première querelle littéraire française que certains considèrent comme un manifeste, sous une forme primitive, du mouvement féministe. En effet *Epistre au Dieu d'Amours* en 1399 et son *Dit de la Rose* en 1402, critique de la seconde partie du *Roman de la Rose*, provoquent des remous considérables dans l'intelligentsia de l'époque. Christine y dénonce le dénigrement des femmes et l'interprétation machiste de la Genèse.

Au travers de *La Cité des Dames*, déprimée par la lecture d'une satire misogynne, Christine se lamente d'être née femme. Au 14^{ème} siècle elle y aborde le viol, l'égalité des sexes, l'accès des femmes au savoir ... Une histoire des femmes écrite par une femme qui fut traitée de prostituée pour avoir eu le culot d'exercer une profession d'homme. Ce qui ne l'a pas empêchée d'être une écrivaine célèbre et adulée par les « fans » de son époque.

Impossible, en entendant Thésère Moreau « raconter » Christine de Pizan, de passer à côté de la question féministe tant ses propres recherches, ses écrits et ses engagements personnels sont liés à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Qui n'a pas entendu parler du langage épïcène dont elle a recensé toute la terminologie dans le « *Dictionnaire féminin-masculin des professions* » ? Mais elle ne se contente pas d'affirmer, elle analyse également brillamment comment le langage n'est pas neutre, pourquoi les termes masculins ou féminins que l'on utilise ne sont pas si innocents qu'il n'y paraît ou comment s'orienter vers une éducation non-sexiste.

Née à Paris en 1943, Thérèse Moreau réside en Suisse depuis 1981. Outre de nombreux ouvrages sur la question féministe, elle a donné des conférences dans plusieurs universités. On la trouve également engagée dans la cause des mères bosniaques cheffes de famille, dans celle des femmes victimes de violences domestiques ou encore luttant contre la discrimination sexuelle.

Le *Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse* : un nouvel outil de mise en valeur de la bibliothèque du château d'Oron

Jean-Luc Rouiller

29 Depuis le printemps 2003, le catalogue de la bibliothèque du château est accessible sur le web¹. Deux ans auparavant, elle avait été la première bibliothèque de Suisse romande à faire l'objet d'un article sur le site web du *Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse*², ce qui lui donne, depuis, une plus grande visibilité auprès des chercheurs (historiens de la littérature, historiens de la lecture, historiens du livre, des bibliothèques, bibliographes, etc.). Ce *Répertoire* vise à signaler toutes les bibliothèques de Suisse, qu'elles soient publiques ou privées, qui possèdent encore des fonds composés d'imprimés édités avant 1900. Toutes ces bibliothèques devront faire l'objet d'un article, selon une structure de présentation prédéfinie³. Voici, pour les lecteurs de notre *Bulletin*, le texte tel qu'il figure sur le web à de légères modifications près.

I. Historique du fonds

La bibliothèque du château d'Oron ne date pas, comme on peut s'en douter, des origines de la forteresse médiévale. Aucune trace n'indique l'existence d'une bibliothèque avant la fin du XIX^e siècle. Les différents propriétaires du lieu –les seigneurs d'Oron (jusqu'en 1388), puis ceux de Gruyères, les baillis bernois (1557-1798), la famille Roberti de Moudon (1801-1870)– n'ont pas laissé de collection de livres. En août 1870, le château est racheté par l'homme d'affaires français Adolphe Gaiffe (1830-1903), établi à Paris, qui en fera sa résidence secondaire. C'est à lui que l'on doit la présence de la bibliothèque actuelle au château d'Oron. Bibliophile averti, journaliste et ami de nombreuses célébrités littéraires (Gautier, Flaubert, Baudelaire), Adolphe Gaiffe avait réuni à Paris une importante collection de livres. Il possédait entre autres les principales œuvres des réformateurs français et des plaquettes historiques ou satiriques du XVI^e siècle. C'est vers 1880 qu'il acquiert la bibliothèque de la famille polonaise des comtes Potocki.

Une grande partie de cette bibliothèque avait été rassemblée par Hélène Masalska (1763-1815). Epouse du prince Charles de Ligne (fils aîné du prince Charles Joseph de Ligne), puis du comte Vincent Potocki (vers 1755-1825), elle vécut entre Paris et la Pologne. Elevée à l'Abbaye-aux-Bois (Paris), lectrice passionnée de romans, elle recevait de librairies de Paris, de Moscou ou de Saint-Petersbourg (comme l'attestent les papillons collés dans certains volumes) les derniers romans parus. Un inventaire écrit de sa propre main vers la fin de sa vie indique que sa bibliothèque, à Paris, se composait de «20'000 volumes de romans [et] 20'000 vo-

lumes précieux»⁴, estimation invérifiable. Après sa mort, les héritiers d'Hélène (sa fille Sidonie de Ligne et François Potocki, le mari de celle-ci, lui-même fils d'un premier mariage de Vincent Potocki) transférèrent probablement la bibliothèque dans leur château de Brody (au nord-est de Lviv, en Ukraine). C'est là qu'Adolphe Gaiffe en fera l'acquisition, dans des circonstances difficiles à préciser, vu le manque de documents écrits s'y rapportant. En mai 1883, les livres arrivent en gare d'Oron. Réunis aux collections d'Adolphe Gaiffe, ils sont, pour la plupart, installés dans l'ancienne Salle d'audience des baillis bernois (dite aussi Salle des chevaliers). Rangées sur des rayonnages en bois, les reliures anciennes aux ors ternis tapissent les parois de cette pièce triangulaire, qui servait aussi de salle de lecture et dans laquelle Adolphe Gaiffe aimait recevoir ses amis lettrés.

De son vivant, en 1900, Adolphe Gaiffe vend plus de 800 livres (titres) précieux au professeur Ernest Stroehlin (1844-1907) de Genève. En avril 1904, les héritiers du châtelain d'Oron mettent en vente à Paris plus de 543 ouvrages, les plus rares et les plus beaux de la collection. Il semble toutefois que le fonds Potocki n'ait pas trop souffert de ces dispersions, si l'on en croit les catalogues de ces deux ventes⁵. Ce qui reste de la bibliothèque est racheté en 1936, avec les bâtiments, par l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, l'Etat de Vaud ayant non seulement refusé d'acquérir le château, mais aussi de l'accepter en don.

Le fonds Potocki actuel, environ 6'000 volumes, constitue l'intérêt majeur de la bibliothèque du château d'Oron, dans le sens où il forme une collection romanesque unique renfermant la plupart des titres publiés en français entre 1775 et 1825 environ; souvent, ce sont les seuls exemplaires connus - comme nous l'apprennent deux bibliographies consacrées au roman français⁶ - d'auteurs que la critique redécouvre depuis peu. Ce fonds, constitué pour les trois-quarts de romans, est formé de trois couches successives que l'on distingue grâce à des inscriptions manuscrites, des cachets ou des ex-libris. Il s'agit d'environ 1'000 vol. de la famille Potocki, de quelque 2'000 à 2'500 vol. d'Hélène Potocka et de 2'000 à 2'500 vol. de sa fille Sidonie et de son gendre François Potocki, qui a apposé son ex-libris sur une grande partie des volumes⁷.

Jusqu'au début des années 1950, la bibliothèque n'était dotée d'aucun inventaire, ni catalogue. Les livres étaient rangés selon des critères esthétiques visant à mettre en évidence l'harmonie des reliures. En 1951, une équipe de quatre étudiantes de l'Ecole de bibliothécaires de Genève établit un catalogue auteurs et

- 31 anonymes sur fiches dactylographiées, mettant, dans la mesure du possible, l'accent sur la recherche des vedettes auteurs. Le classement des livres au rayon n'est pas modifié et aucun catalogue matière n'est réalisé. Seul un registre topographique permettait de retrouver les livres. En 1971-1973, Maurice Rebetez, futur bibliothécaire, et Louis-Daniel Perret, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, remanient totalement la disposition des livres en les classant par matières, classement toujours en vigueur aujourd'hui. Les ouvrages reçoivent une cote unique et sont regroupés en plus de 40 domaines, avec un soin particulier accordé aux romans. Ceux-ci sont ventilés en 18 catégories, d'après un classement, parfois discutable, proposé par le *Dictionnaire des romans anciens et modernes, ou méthode pour lire les romans* (Paris 1819). C'est aussi à cette occasion que le fichier auteurs de 1951 est entièrement redactylographié, sans toutefois faire l'objet d'une révision complète.

L'Association pour la conservation du château d'Oron achète, en 1983, la collection de feu Jean Chalon. Il s'agit de quelque 670 volumes anciens (126 titres), surtout des œuvres romanesques du 18^e siècle et des livres d'histoire, actuellement rangés dans deux armoires de la Chambre Alice Paquelier-Gaiffe. Comme ces volumes ne sont pas encore catalogués, ils n'ont pas été intégrés dans la description générale du fonds. En 1996-1997, le fichier matières a été informatisé à l'aide du logiciel *File Maker Pro*, puis mis en ligne, via internet, au printemps 2003.

II. Description du fonds

1. Survol chronologique et par langue

Les données statistiques ont été élaborées à partir du catalogue informatisé (*File Maker Pro*), état 1997, et ne tiennent pas compte d'environ 2'400 vol. non catalogués à ce moment-là. Elles font état du nombre de titres, suivi parfois du nombre de volumes (abrégé *vol.*). La bibliothèque contient 6'785 titres (13'050 vol.) répartis en deux salles : 5'130 titres dans la Salle des chevaliers et 1'655 titres dans la Salle de la galerie. 246 titres (312 vol.) ne comportent pas de date. Le fonds ancien est formé de 6'400 titres (12'500 vol.) antérieurs à 1901; ils se répartissent de la façon suivante : 12 titres pour le 16^e siècle, 170 titres (207 vol.) pour le 17^e, 2'797 titres (6'673 vol.) pour le 18^e et 3'422 titres (5'600 vol.) pour le 19^e. La plus grande partie des ouvrages, près de 80%, a été éditée entre 1750 et 1830 (5'107 titres en 10'316 vol.), avec comme décennies les plus fortement

représentées : 1800-1809 (1'074 titres en 1'797 vol.) et 1820-1829 (1'120 titres en 1'997 vol.). Plus de 95% des titres sont en français. Sur les quelque 200 titres en langues étrangères, on compte 110 titres en allemand, 68 en latin et le reste dans d'autres langues.

2. Aperçu systématique

L'aperçu systématique du fonds s'appuie sur le classement matières élaboré par Rebetez et Perret; nous avons regroupé certains domaines pour les besoins de notre présentation. Près de 60% des titres (soit 3'778) font partie des belles-lettres, alors que le reste (2'623 titres) se répartit dans les autres domaines du savoir.

Les généralités, la religion, le droit et la philosophie sont peu représentés, moins de 10% du fonds ancien à eux quatre. Parmi les 54 titres (40 du 18^e s. et 14 du 19^e s.) en 293 vol. classés sous **généralités**, on trouve deux éditions de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (Paris 1751-1780, 30 vol. in-folio, dont 10 de pl. et Lausanne, Berne 1779-1782, 39 vol. in-8, dont 3 de pl.), ainsi que la *Description des arts et métiers* (Paris 1761-1789, 25 vol. in-folio). La religion est représentée par 147 titres: 2 du 16^e s., 11 du 17^e s., 76 du 18^e s. et 58 du 19^e s. Le plus ancien est le *Dictionnaire en théologie contenant entière déclaration des mots, phrases et manières de parler de la Sainte Esriture tant du vieil que du nouveau Testament* (Genève 1560). 195 titres concernent le droit (5 du 17^e s., 110 du 18^e s., 80 du 19^e s.), économie et politique incluses. *Les Causes célèbres, curieuses et intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume* de Des Essarts (Paris 1775-1787) occupe une part importante de cette section avec ses 84 vol. La philosophie - morale, coutumes, pédagogie comprises - compte 163 titres (9 du 17^e s., 104 du 18^e s. et 50 du 19^e s.), dont la *Lettre sur les sourds et muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* de Denis Diderot (s.l. 1751).

Près de 10% des ouvrages font partie des **sciences et arts**, soit 630 titres (14 du 17^e s., 323 du 18^e s. et 293 du 19^e s.). Dans cette section, la médecine domine, avec ses 251 titres (17^e s.: 1; 18^e s.: 101; 19^e s.: 149), dont 6 oeuvres du médecin lausannois Samuel-Auguste Tissot. La bibliothèque possède aussi 4 éditions en petits formats, pas toujours complètes, de l'*Histoire naturelle* de Georges Louis Leclerc de Buffon, dont celle en 54 vol. in-12 éditée aux Deux-Ponts (Sanson) entre 1785 et 1791 et munie de planches coloriées. On y trouve encore les 26 premiers vol. des *Annales de chimie* de Morveau et Lavoisier. A remarquer également un beau livre illustré de 24 fines gravures en couleur, *Die Kennzeichen der*

33 *Insekten* de Johann Heinrich Sulzer (Zürich 1761).

Le domaine le plus représenté en dehors des belles-lettres est celui de l'**histoire**, avec 1'434 titres (7 du 16^e s., 36 du 17^e s., 476 du 18^e s. et 915 du 19^e s.), soit un peu plus de 22% du fonds ancien. Parmi ces livres, on note la présence de 484 titres de géographie et de récits de voyages (1 du 16^e s., 3 du 17^e s., 95 du 18^e s. et 385 du 19^e s.). L'histoire de France est fortement représentée, spécialement par des ouvrages consacrés à la Révolution et à l'Empire. Comme livres rares, on signalera les *Mémoires historiques sur la guerre que les François ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762* de Pierre Joseph de Bourcet (Paris 1792, 3 vol.), ainsi qu'une traduction en italien des deux premières *Décades asiatiques* de João de Barros (*L'Asia*, Venise 1561-1562).

Les **belles-lettres** forment la partie la plus importante du fonds ancien de la bibliothèque du château d'Oron avec quelque 3'778 titres (près de 60%), dont 3 du 16^e s., 94 du 17^e s., 1'668 du 18^e s. et 2'013 du 19^e s. Dans ce fonds, il faut surtout signaler la présence d'au moins 2'518 titres de romans, contes ou nouvelles, édités pour la plupart aux 18^e (805 titres) et 19^e s. (1'706 titres); seulement 7 titres sont du 17^e s. Parmi ces ouvrages, les romans «sentimentaux» dominent avec 357 titres (1 du 17^e s., 151 du 18^e s. et 205 du 19^e s.), puis viennent les romans «en lettres» avec 209 titres (3 du 17^e s., 140 du 18^e s. et 66 du 19^e s.), les romans historiques avec 203 titres (3 du 17^e s., 50 du 18^e s. et 150 du 19^e s.), les romans de «gaieté» avec 147 titres (71 du 18^e s. et 76 du 19^e s.), etc. On note aussi un certain nombre de romans traduits (306 titres), surtout de l'anglais (146 titres, dont *Clarisse Harlowe* de Samuel Richardson, illustré par Daniel Chodowiecki, Genève, Paris 1785-1786) et de l'allemand (88 titres), comme ceux d'August Lafontaine (58 titres). La bibliothèque renferme les oeuvres de nombreux romanciers ou romancières de la Révolution et de l'Empire, comme François-Guillaume Ducray-Duminil (12 romans), Joseph-Marie Loaisel de Tréogate (5 titres), Pierre Nougaret (22 romans), Charles Pigault-Lebrun (24 romans, 1 comédie), Fanny de Beauharnais (5 romans), Charlotte de Bournon Malarme (28 romans), Sophie Cottin (3 romans), Stéphanie Félicité de Genlis (38 titres), Elisabeth Guénard Méré (48 romans), Adelaïde de Souza (7 romans), la comtesse de Lagrave (6 romans). On y trouve aussi les premiers romans d'Honoré de Balzac (parfois sous le pseudonyme d'Horace de Saint-Aubin), 10 oeuvres de Charles Nodier, certains écrits de Denis Diderot, dont l'*Exemple singulier de la vengeance d'une femme* (Londres 1793), «conte moral» posthume d'abord publié en allemand par Friedrich

von Schiller en 1785. Les écrivains suisses sont représentés par Samuel Elisée Bridel, Samuel de Constant de Rebecque, Constance de Cazenove d'Arrens, Isabelle de Charrière (*Sir Walter Finch et son fils William*, Genève 1806), Isabelle de Montolieu (*Recueil de contes*, Genève 1803), Jeanne-Françoise Polier de Bottens, Françoise-Louise Pont-Wullyamoz.

III. Les catalogues

La bibliothèque a fait l'objet de plusieurs études et plusieurs catalogues de son fonds ont été dressés.

1. Catalogues modernes

Catalogue alphabétique-auteurs, titres anonymes [1972, sur fiches dactylographiées].

Catalogue alphabétique des cotes matières [1989, sur fiches dactyl.].

Registre par cotes matières [1971, 4 vol. manuscrits, dont 2 vol. pour la Salle des chevaliers et 2 pour la Salle de la galerie].

Classeur topographique [permet de visualiser la localisation actuelle des ouvrages par matières].

Catalogue en ligne sur internet: <http://dbserv1-bcu.unil.ch/oron/oron.php>.

2. Catalogues anciens

Catalogue de livres anciens et modernes provenant de la Bibliothèque de feu M. A. Gaiffe. Paris 1904 [catalogue de vente].

Catalogue de la bibliothèque de feu M. Ernest Stroehlin : deuxième partie comprenant le Cabinet formé par M. Adolphe Gaiffe. Paris 1912 [catalogue de vente].

Bibliothèque du château d'Oron: inventaire [registre topographique manuscrit, réalisé en 1951; il témoigne du classement des ouvrages à cette époque].

IV. Sources et études sur l'histoire de la bibliothèque

1. Archives

Les quelques pièces d'archives relatives à la bibliothèque sont conservées au château. On signalera un texte dactylographié d'Alfred Roulin, «La bibliothèque du château d'Oron : exposé lors de l'Assemblée de la Société d'histoire de la Suisse romande au château d'Oron le samedi 2 octobre 1948».

35 **2. Études**

Association pour la conservation du château d'Oron 1934-1984. Oron 1984 [sur la bibliothèque, p. 48-51].

Brondel-Cuenod, Clémence; Wavre-Bovet, Catherine: «La bibliothèque du château d'Oron», in *Librarium*, 4 (1961), p. 125-138.

Giraud, Yves: «Coup d'œil sur la bibliothèque», in *Bulletin [de l']Association pour la conservation du château d'Oron*, 1 (1990), p. 18-19.

Liard, Héli: *Le château et la seigneurie d'Oron*. Neuchâtel 1979 (Trésor de mon pays, 109) [sur la bibliothèque, p. 29-30, pl. 22-24].

Perey, Lucien: *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle: la princesse Hélène de Ligne*. Paris 1888 [sur la bibliothèque, p. VI].

Perey, Lucien: *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle: la comtesse Hélène Potocka*. Paris 1924 [sur la bibliothèque, p. 489].

V. Publications sur les fonds

Augsbourger, Mireille [et al.]: *Le catalogue de la bibliothèque du château d'Oron*. Genève 1951 [travail de diplôme dactylographié de l'École de bibliothécaires de Genève].

Giraud, Yves; Clin-Lalande, Anne-Marie: *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*. Fribourg 1995 (SEGES) [sur la bibliothèque, p. VI; certains ouvrages sont signalés aux pages 159, 166, 167, 169, 171, 173, 176, 261-270].

Martin, Angus; Mylne, Vivienne G.; Frautschi, Richard: *Bibliographie du genre romanesque français 1751-1800*. Londres 1977 [sur la bibliothèque p. xvii; certains ouvrages sont signalés aux pages 337, 410-418, 420, 424-436, 438-439, 445].

Rebetez, Maurice: *Réorganisation de la bibliothèque du château d'Oron*. Oron 1972 [travail de diplôme dactylographié présenté à l'Association des bibliothécaires suisses]

¹ Le catalogue en ligne est consultable à l'adresse suivante: <http://dbserv1-bcu.unil.ch/oron/oron.php>

² <http://www.hhch.unizh.ch>

³ Ce projet, qui s'inscrit dans une structure internationale, devrait se finaliser en 2007 pour la Suisse. Voir Urs B. Leu et al., «Le Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse», in *Arbido*, 16 (2001), n° 10, p. 15-18.

⁴ Lucien Perey, *Histoire d'une grande dame au XVIIIe siècle : la comtesse Hélène Potocka*, Paris 1924, p. 489. 36

⁵ Voir ci-après la liste des catalogues.

⁶ Pour les références, voir ci-après « Publications sur les fonds ».

⁷ Ces estimations chiffrées sont données par Yves Giraud dans son article « Coup d'œil sur la bibliothèque », in *Bulletin [de l']Association pour la conservation du château d'Oron*, 1 (1990), p. 19.



LES POÊLES EN CATELLES DU CHATEAU D'ORON

Elisa Rossier

37 De tout temps, le fourneau et le poêle ont constitué l'élément central de nos habitations, le lieu où l'on trouvait le bien-être, la chaleur au sein de la famille.

Le poêle en faïence vient du nord, essentiellement d'Alsace et d'Allemagne. On situe même leur lieu d'origine à Nuremberg. Il s'agit d'une véritable oeuvre d'art, à chaque fois originale, réalisée par un artisan poêlier.

Le poêle en faïence est historiquement un poêle en terre. Il trônait au centre de la pièce principale et constituait la seule source de chauffage. Chez les plus riches, on le décorait avec des carreaux de faïence.

Au fil des siècles, les techniques s'améliorent. Il est alors bâti directement en faïence et est doublé à l'intérieur en argile. La faïence est un élément essentiel du poêle traditionnel. Outre ses qualités esthétiques, son rôle est déterminant, elle doit produire un rayonnement de chaleur bien dosé et résister aux variations de température auxquelles elle est constamment soumise. Elle est le plus fréquemment de couleur verte, bleu profond, brune ou blanc cassé, avec ou sans décor. Le décor des fourneaux est en général fonction du prestige de la pièce dans laquelle il doit être installé. Les poêles des pièces secondaires ont souvent un décor uni: vert, bleu avec une bordure décorée.

A Oron, il y a 2 poêles unis et 6 poêles entièrement décorés.

Ces poêles étaient chauffés par des ouvertures placées, comme à Oron, dans les couloirs. Cette disposition permettait au personnel d'alimenter les poêles, de les nettoyer sans déranger les maîtres du château. En plus fumée et cendres ne risquaient pas d'envahir les salons.

Aujourd'hui encore, il fait bon vivre autour d'un poêle en catelles.

Dès le milieu du 16e siècle, les châteaux perdent peu à peu leur valeur sur le plan militaire. Les baillis d'Oron vont donc transformer le leur en une demeure confortable. Les murs à l'intérieur des pièces se couvrent de boiseries, les poêles de faïence remplacent les cheminées.

Tous les poêles du château d'Oron sont des oeuvres de la famille Pollien, "fabricants de poêles" dès 1738 à Lausanne.

Estimation de la consommation de bois du château: ce calcul a été fait pour le château de Kybourg, dans le canton de Zurich, ce château étant d'une taille semblable à celui d'Oron. Pour le chauffage et la cuisine, il fallait 400 stères de bois par année (un stère= 1m³ de bois).

Salle à manger

Des personnages exotiques, dont beaucoup de chinois sont représentés au centre des catelles.



Salon de Musique

Poêle de François Pollien I, aux paysages romantiques. Ce poêle porte l'inscription "Fait par maître François Pollien à Lausanne 1765". C'est le seul poêle du château composé de deux corps inégaux superposés et surmontés d'une couronne (photo voir page 70).



39 Chambre Alice Paquelier-Gaiffe

Les scènes montrent des personnages, animaux et architectures. Certaines catelles illustrent des fables de la Fontaine.



Salon de Chasse

Le poêle est revêtu de catelles, vert uni. Dans ce salon la cheminée est restée, non pas pour y faire du feu, mais pour permettre l'alimentation du poêle du salon de musique et de celui du salon de chasse (photo page 63)



Salon gris

Poêle mi-rond, les catelles montrent des châteaux, sur deux catelles on reconnaît le château d'Oron



Salon vert

Poêle mi-rond, décoré avec motifs floraux et insectes



Chambre du Prieur

Poêle arrondi à son extrémité libre, avec cavette et flanqué de trois “marches”.
Ce poêle signé et daté sur la corniche “Fay A Lausanne. François Pollien 1747”
(photo page 44)



Sources

24 Heures du 14.05.1986 article signé G.A.

Archives du Château

“Poêles en catelles du Pays de Vaud confort et prestige” Catherine Kulling, 2001

WORLD MUSIC FESTIVAL

41 Le 29 juillet 2005, le World Music Festival ouvrait ses portes à Oron-le-Châtel. Après deux ans de travaux relatifs à son déplacement depuis Château-d'Oex (déjà un château !), il était prêt à accueillir son fidèle public et ses nouveaux adhérents.

Le départ du Pays d'en haut ne s'est pas fait sans difficultés tant émotionnelles que structurelles, mais l'accueil chaleureux dans la région a donné aux organisateurs l'énergie suffisante pour parvenir à le réaliser.

Tout en gardant son aspect originel, il s'est adapté à sa nouvelle terre d'accueil. Un chapiteau permettant d'accueillir jusqu'à 3000 personnes, colorant le pré, a poussé en deux jours. En parallèle, le château s'est vu décoré entre autre par une grande banderole annonçant aux passants les dates du festival. Il s'est adapté pour accueillir dans sa cour une scène, un bar et les rencontres. Ces moments d'échange autour de thèmes choisis. Le public n'avait pas accès à l'intérieur librement, sauf le vendredi soir, pour abriter les courageux qui n'avaient pas fui la tempête ! Le château était donc réservé aux bénévoles, aux artistes et à la presse. Ils pouvaient aller s'y ravitailler, s'y désaltérer et festoyer jusqu'au petit matin.

Les organisateurs pensent d'ailleurs l'ouvrir au public l'année prochaine, en y aménageant un petit restaurant.

Un autre domaine du festival qui s'est déplacé jusqu'à Oron-le-Châtel : c'est le camping. Résolument orienté vers les valeurs fondatrices du World Music Festival, l'équipe de bénévoles a monté un accueil dans ses règles : toilettes sèches, énergie solaire pour une partie de l'alimentation en électricité, nourriture biologique et plein de petits détails qui font la différence ! Différence par rapport au reste du site qui va certainement s'amoinrir dès l'année prochaine. En effet, les organisateurs comptent étendre le système des toilettes sèches à l'ensemble du festival. Il faut savoir que ce moyen très écologique fonctionne sans eau et produit du compost. Il n'y a donc aucun rejet nocif des excréments, bien au contraire !

Notons au passage la propreté exceptionnelle du site grâce à un système de tri des déchets et au suivi de ceux-ci par une équipe motivée et d'une efficacité redoutable. L'expérience sera renouvelée l'an prochain.

C'est donc un festival orienté sur les valeurs du respect de l'environnement et de l'écologie qui désire s'enraciner dans la région. Pour alimenter ses racines, il va de soi qu'il a besoin de forces locales. C'est ainsi des énergies nouvelles et proches d'Oron qui sont recherchées.

Mais le festival peut compter sur un accueil chaleureux et enthousiaste des habitants, commerçants et autorités concernées. Mis à part le prix élevé du billet d'entrée de Fr. 45.-, qui va descendre à Fr. 30.- pour la prochaine édition, tous les échos vont dans le même sens : « comme c'était bien! Nous avons eu beaucoup de plaisir à y aller ». Il faut savoir que environ 4500 festivaliers ont profité des infrastructures mises à disposition.

Le seul bémol concerne les créances qui s'élèvent relativement élevées, mais dont les chiffres ne sont pas transmissibles. En effet, le comité est en phase de négociation afin de trouver des solutions pour pouvoir relancer la machine l'année prochaine. A bon entendeur... !

Les membres, le comité et tous les bénévoles du World Music Festival ressortent enthousiastes de cette première expérience à Oron-le-Châtel. Le festival a trouvé chaussure à son pied et espère pouvoir parcourir bien des kilomètres avec. Reste à savoir si les créanciers décideront de donner une chance à ce festival de se stabiliser, afin de trouver un équilibre financier et de pérenniser son action.



Le chapiteau



Baghdaddies

Zapmama





Poêle de la chambre du Prieur (voir page 40)

LES SOIREEES MEURTRES ET MYSTERES AU CHATEAU D'ORON

André Locher

45 Au printemps 2005, le Comité a pris contact avec Eric Michel de Rêves en Stock. Le but était d'essayer de remplir nos salles de réception en semaine. Le pari était risqué : aurons-nous suffisamment de personnes qui viendraient au château un mercredi ou un jeudi soir. Pleins de confiance, nous avons mis sur pied 10 soirées. Dès l'ouverture de la location, nous avons été débordé, des supplémentaires ont été organisées: quatre avant Noël et une en février.

Au cours des 9 soirées avant Noël, le château a vu près de 900 convives participer aux spectacles. Près de 450 personnes ont également visité une partie des appartements avant l'apéritif.

Le pari était gagné, que ce soit lundi, mardi, mercredi ou jeudi, le public est venu de toute la Suisse Romande.

Mais de quoi s'agit-il ?

Les ingrédients, ramenés du Québec, sont les suivants : une pièce de théâtre jouée dans la salle de Justice, autour d'un repas soigné et une énigme qu'il s'agit de résoudre. En effet l'un des personnages ne survit pas à la soirée et il s'agit de découvrir son meurtrier, le mobile et les preuves.

On écoute attentivement, on scrute le moindre détail, on essaye de glaner des informations auprès des personnages ou de son voisin de table. Le tout dans une bonne humeur communicative.

En opposition au théâtre traditionnel avec une scène séparée du public, les Meurtres et Mystères abrogent les frontières, le contact est direct entre les personnages et le public. Le spectateur peut devenir acteur.

Pour les acteurs, l'improvisation tient une place importante, car les questions des spectateurs peuvent les surprendre.

Lorsque les acteurs se retirent après deux heures et demie d'un spectacle total, c'est pour réapparaître quelques minutes plus tard, dégrimés, pour se mêler aux spectateurs. Commentaires et impressions s'échangent alors dans des éclats de rire complices.

Le château d'Oron a axé la promotion des soirées Meurtres et Mystères sur le thème : « Le château s'ouvre au public pour les repas individuels ou en petits groupes ». Nous avons constaté que beaucoup de petites et moyennes entreprises organisaient une sortie au château d'Oron, que des couples et des amis remplissaient les tables.

Afin de mieux faire connaître le château, le vice-président de l'ACCO a proposé une visite guidée de la moitié des appartements aux personnes présentes une demi-heure avant le spectacle. La plupart des personnes ont ainsi découvert nos merveilles (particulièrement la bibliothèque).

Quels sont les avantages pour l'ACCO? Un public nouveau découvre les possibilités de banquets au château, de nouveaux membres sont espérés et le château est vivant en semaine.

En conclusion, n'hésitez pas à vous inscrire pour les prochaines soirées.

Pour tout renseignement : www.swisscastles.ch/vaud/oron/mm.html ou téléphoner au secrétariat de l'ACCO (021 907 90 51)

Autres liens utiles :

www.meurtresetmysteres.ch

www.productionsepisode.com



Apéritif à la salle des voûtes



Pendant le spectacle à la salle de Justice



La «triple veuve»
et le vice-président
pendant le spectacle

COMPTES 2005 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

Bilan au 31 décembre 2005

48

1. Actif

10.	Compte de chèques postaux	4'266.20
11.	Caisse	621.05
130.	CC BCV 273.12.85	50'503.50
132.	Compte placement BCV 920.93.92.....	73'432.65
135.	Compte épargne 914.04.60.....	24'642.75
190.	Matériel d'exploitation.....	1.00
191.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
192.	Musée, tableaux, mobilier	412'000.00
193.	Bibliothèque	600'000.00

2. Passif

25.	Réserve animation	43'712.95
26.	Réserve pour travaux.....	96'596.05
27.	Réserve pour couverture intérieure	85'675.00
28.	Débiteurs Meutres et Mystères.....	13'000.00
	Capital	2'326'483.15
Totaux :	2'565'467.15

Compte de pertes et profits au 31 déc 2005

3. Le Comité

350.	Frais du Comité	214.45
351.	Salaire des secrétaires	59'217.50
354.	Frais de bureau	8'423.25
*	Total :	67'855.20

4. Finances

400.	Revenu du capital	705.35
450.	Frais de ccp	496.80
451.	Intérêts et frais bancaires.	369.95
*	Total :	866.75

49	5. Bâtiment	
	500. Revenus des locations	110'233.70
	501. Couverts	40'211.35
	503. Location de l'appartement.....	10'800.00
	505. TVA	12'529.90
	506. Café	229.10
	550. Salaire du gardien	65'291.25
	551. Salaire des aides et remplaçants.....	5'245.00
	552. Assurances sociales	23'741.50
	554. Assurances incendie et RC	8801.45
	556. Produits de nettoyage	3200.20
	557. Electricité, bois, mazout.....	35'365.15
	558. Téléphones du château	3'920.00
	559. Matériel de jardin, fleurs	799.80
	560. Achat d'eau et taxes épuration	1382.45
	561. Fausses alarmes.....	-200.00
	562. Blanchisserie	-5'043.15
	565. Achat de matériel	2'347.70
	570. Impôt préalable.....	13'404.85
	571. Impôt payé.....	-868.25
	* Total :.....	157'645.30
		173'774.95
	6. Travaux	
	Travaux historiques	
	600 Subsidés cantonaux	0.00
	601 Subsidés fédéraux.....	26'533.00
	603. Reprise des réserves	123'644.25
	650. Restaurations historiques.....	150'197.25
	Sous-total.....	150'197.25
		150'197.25

Travaux entretien ordinaires

651.	Travaux d'entretien et réparations.....	15'665.95
652	Entretien matériel d'exploitation.....	974.00
653.	Entretien système alarme	2'825.60
*	Sous total:.....	19'465.55

7. Musée

700.	Recettes visiteurs	5'437.00
701.	Ventes de souvenirs	1'250.15
704.	Mariages civils	8'000.00
750.	Salaires des guides	8'461.30
751.	Bibliothèque: entretien	5'000.00
754	Achat de matériel	1'130.00
755.	Publicité	5'952.85
756.	Achat de souvenirs	372.00
*	Total :.....	20'916.15
		14'687.15

8. L'Association

800.	Cotisations des membres	23'180.00
801.	Dons reçus	8'976.50
802.	Tombola Assemblée générale.....	2'500.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin).....	1'600.00
805.	Animation: recettes	5'707.00
808.	Meutres et Mytères.....	52'435.00
850.	Assemblée générale	1'180.85
851.	Imprimés, bulletin	7'628.70
852.	Cotisations à d'autres associations	1'307.00
858.	Meutres et Mystères	43'970.00
860.	Animation	3'517.85
*	Total :.....	57'604.40
		94'398.50

Totaux.....474'550.60 433'763.20

Excédent de charges pour 2005 40'787.40

BUDGET 2006 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

51	3. Le Comité		
	350. Frais du Comité	500.00	
	351. Salaire des secrétaires	59'000.00	
	354. Frais de bureau	5'000.00	
	* Total :	64'500.00	
	4. Finances		
	400. Revenu du capital		50.00
	450. Frais de ccp	500.00	
	451. Intérêts et frais bancaires.	500.00	
	* Total :	1'000.00	50.00
	 5. Bâtiment		
	500. Revenus des locations		115'000.00
	501. Couverts		60'000.00
	503. Location de l'appartement.....		10'800.00
	505. TVA		16'000.00
	506. Café	1'000.00	
	550. Salaire du gardien	56'000.00	
	551. Salaire des aides et remplaçants	10'000.00	
	552. Assurances sociales	24'000.00	
	554. Assurances incendie et RC	9'000.00	
	556. Produits de nettoyage	2'000.00	
	557. Electricité, bois, mazout.....	30'000.00	
	558. Téléphones du château	4'000.00	
	559. Matériel de jardin, fleurs	1'000.00	
	560. Achat d'eau et taxes épuration	3'000.00	
	562. Blanchisserie	-5'000.00	
	565. Achat de matériel	10'000.00	
	570. Impôt préalable.....	14'000.00	
	571. Impôt payé.....	2'000.00	
	* Total :.....	161'000.00	201'800.00
	6. Travaux		
	Travaux historiques		
	602. Sponsors		200'000.00
	650. Restaurations historiques.....	200'000.00	
	Sous-total travaux historiques	200'000.00	200'000.00
	Travaux entretien ordinaires		
	651. Travaux d'entretien et réparations.....	15'000.00	
	652. Entretien matériel d'exploitation.....	2'000.00	

653.	Entretien système alarme	6'500.00	
*	Sous-total travaux entretien ordinaires.....	23'500.00	

7. Musée

700.	Recettes visiteurs	7'000.00	
701.	Ventes de souvenirs	1'000.00	
704.	Mariages civils	8'000.00	
750.	Salaires des guides	7'000.00	
755.	Publicité	5'000.00	
*	Total :.....	12'000.00	16'000.00

8. L'Association

800.	Cotisations des membres	25'000.00	
801.	Dons reçus	8'000.00	
802.	Tombola Assemblée générale.....	2'500.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin).....	2'000.00	
808.	Meutres et Mystères	15'000.00	
850.	Assemblée générale	1'300.00	
851.	Imprimés, bulletin	4'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'300.00	
*	Total :.....	6'600.00	52'500.00

Totaux.....468'600.00 470'350.00

Résultat de l'exercice 2006 1'750.00

LISTE DES MEMBRES

au 31.12.2005

53 Membres d'honneur

JUNOD Raymond, Cugy
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne
Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, Moudon
Automobile Club de Suisse, sct. VD,
Lausanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Oron-le-Châtel
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERGOMETTI Elisabeth, Maracon
BERNARD Pierre, Moudon
BEROUD Jean-François, Ecoteaux
BESSON-MARTINET Sophie, Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-DIENER Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-
Ville
BOUDRY François, Lausanne
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-
teaux
BOUDRY Monique , Lutry
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel

BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
VD
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Vevey
CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
CAMPONOVO Roger, Bienne
CHAPPUIS Simon, Carrouge VD
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie,
St-Martin
Comité central ACS, Berne
CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-
Ville
CORDA Cristiano, Les Tavernes
CURRAT Charly, Oron-la-Ville
CUSIN Philippe et Daisy, Miex (VS)
De BLAIREVILLE Pierre-André, Châ-
tillens
De MEYER Jérôme et Catherine, Villars-
sur-Ollon
DELMONICO Jean et Christiane, Berne
DENERVAUD Charles, Lutry
DESGRAZ Antoinette, Puidoux
DESMEULES Ami et Raymonde, Car-
rouge VD
DESSEMONTET Olivier, Lausanne
DONCHE GAY Sophie, Lausanne
DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
EMERY Maurice, Les Cullayes
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
ETTER Jean-Louis, Le Paquier (FR)
FALQUET TSCHANNEN Fabienne,
Vuibroye
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin (GE)
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St
Prex
FELBER Jean-Pierre, Lausanne
FERNEX Ellen, Villefranche/mer (F)
FREI Alfred, Clarens-Montreux

GABELLA Humbert, Eclépens
 GAVILLET Berthe et Léa, Pully
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GILLIERON Eric et Jocelyne,
 Oron-la-Ville
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles-sur-
 Oron
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussi-
 gny-sur-Lausanne
 IMPRIMERIE VAUDOISE, Lausanne
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills
 (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier , Bussigny-p-Lau-
 sanne
 KELLER Pierre, St-Saphorin-Lavaux
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Mézières
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre, GRAND-
 GUILLOT Anne, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-
 Châtel
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-
 Ville
 MARTIN-CORBAZ Michel et Monique,

Savigny
 MARTINET Christophe, Lausanne
 MARTINET Françoise, Savigny
 MARTINET Jacques, Savigny
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée,
 Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MATTHEY Bernard et Monique,
 Vuibroye
 MAYOR Samuel, Mies
 MEUWLY Marcel, Pully
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MORANDI Renato, Pully
 MORGAN-EVANS Catherine, Pully
 NAEF Ferdinand et Regula, Carouge (GE)
 NARBEL-BLANCHOUD Marcel et Lu-
 cie, Prangins
 OTERO César, Auboranges
 PACHE-REGAMEY Henriette, Epalinges
 PASCHE François et Janine, Prilly
 PASCHE Georges, Lonay
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Yverdon-les-Bains
 PELLET François, Pully
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-MULLER Vreni,
 Oron-la-Ville
 PLOMB Henri, Lausanne
 POGET René, Fontainemelon
 RAPIN Eric, Payerne
 RICHARD Danielle, Oron-le-Châtel
 ROCH Jean-Claude, Pully
 ROGENMOSER Josef, Chur
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
 ROSSI-LOCCA Gianna-Ada, Savigny
 ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-

55 Lausanne
ROY Lysianne, St-Prex
SAUER Alain et Monique,
Chavannes-Renens
SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
SAVARY Mariette, Ropraz
SCHOLER Kurt, Yverdon
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
Société d'art public, La Tour-de-Peilz
SONNAY Olivier, Ecoteaux
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TARDY Raymond, St Prex
THOMMEN Hans Franz, Semsales
VALLOTTON Paul, Lausanne
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VIDOUDEZ Michel et Renée, Blonay
VIRNOT-CURRAT Sylviane, Ecublens
VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WEBER Pierre, Malagny
WENGER René, Bâle
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen
WOLLHEIM Anne-Marie, Vessy
ZANGGER C. et J.-Cl., Essertes

Membres individuels

ABT Jean et Emmanuelle, Boussens
ADDOR Anne-Lise, Pully
AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,
Apples
AGOSTINI René, Oron-le-Châtel
AGUET Pierre, Vevey
AMSLER Christophe, Aubonne
AMY Didier, Bottens
ARLETTAZ Myriam et BUERGI Jean-
Claude, Donneloye
AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge VD
BADAN René et May, Ecoteaux
BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
BAENZIGER Raymond, Bernex
BARANOWSKY Hélène et Hjalmar,
Oron-le-Châtel
BARDE-PONCET Hubert, Le Mont-sur-
Lausanne
BAUD Philippe, Corcelles-le-Jorat
BAUER Rudolph, Spiez
BAUMANN Robert, Genève
BAUMGARTNER Max,
Herrenschwanden
BAYARD Martine, Lutry
BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
BEGUIN Georges, Lausanne
BERDOZ Eric, Savigny
BERLINI Giuseppe, Lausanne
BERTHOUD Jean-Paul et Françoise,
Préverenges
BESSIRE Edith, Corseaux
BETTEX Fredy et Irène, Chesalles-sur-
Oron
BIELER Philippe et MAYOR Simone,
Maracon
BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
BLANC Yvette, Lutry
BLANCHOU Bernard, Forel (Lavaux)

BLANDINI Pascal et Claudia, Moudon
BOLOMEY Pierre, Lausanne
BONAERT Marie-Josèphe et Axel,
Hastière (B)
BORNAND Roger et Ruth, Crissier
BORY Madeleine, Carrouge VD
BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville
BOUQUET Alain, CHEXBRES
BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne
BOURGEOIS Nelly, Lausanne
BOVET Isabelle, Avully (GE)
BOVY Michel, Oron-la-Ville
BREGUET Simone, Prilly
BUDRY Christian et Francisca, Chesalles-
sur-Oron
BUHLMANN Pierre, Prilly
BULA Alexandre, Thierrens
BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
BURGY Raymonde, Lausanne
BUTTLER Silvia, Ecublens
BUTTY Claude et Marie-Jeanne, Ursy
CAMPANA-PORTMANN Alexandre et
Evelyne, Palézieux-Village
CAVIN Gilbert et Edith, Carrouge VD
CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-
Ville
CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
CHAPPUIS Anne, Meyrin
CHAPPUIS Daniel, Chavornay
CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly
CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz
CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
CHAUVET Philippe et Nelsy, Bussigny-
près-Lausanne
CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry
CHENEVARD Bertrand, Le Mont-sur-
Lausanne
CHEVALLEY Andrée, Puidoux
CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville

CHOLLET Alain, Le Daley
CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens
CHRISTINAT Steeve et Francine,
Buchillon
CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-
Ville
CIUREA Mihai et Emmanuelle, Berne
COCHAND Pierrick et Suzy, Forel (La-
vaux)
CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
CORBOZ Paul, Lausanne
COTTET Philippe et Nicole, Vernand
CRISINEL René et Francine, Correvon
CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz
CUGNET Daniella, Bursins
CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-
Ville
DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
de MEURON Thérèse, Lausanne
De RAEMY Daniel, Yverdon-les-Bains
DE REGIBUS Olivier, Montreux
De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Pran-
gins
DECOMBAZ Jacques, St-Légier
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,
Ferlens
DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
DELALOYE René, Lutry
DELESSERT André, Ferlens
DELMONICO Otto et Liliane, Grandvaux
DELMONICO Renée, Oron-la-Ville
DELORME Michel et Myriam, Morges
DEMIERRE Pierre, Oron-la-Ville
DEMONT Christophe et Corinne, Yver-
don-Les-Bains
DESTRAZ Cécile, Lausanne
DEUSS Kathrin, Le Biot (F)
DIBLITZ Markus, Le Mont-Pèlerin
DISERENS François, Semsales
DONZE André, Préverenges

- 57 DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
 DOYEN François, Martigny
 DUBOIS Bertrand, Jongny
 DUBOIS Jacques, Troinex
 DUFEY TLILI Hamadi et Lisiane,
 Monthey
 DUFLON Isabelle, Belmont
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
 DUPRAZ Daniel, Ecublens
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes
 s/Oron
 EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron
 EPELBAUM Marc, Zürich
 EPERON Jean, Prilly
 EPERON Simone, Oron-le-Châtel
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-
 Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FAURE Michel, Ecoteaux
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
 FAVRE Charles, Echallens
 FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
 FAVRE Robert, Morges
 FELIX-PASCHE Michel, Gland
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FINK Henry, Ecublens (VD)
 FLECK Arnold, Vevey
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FREIBURGHaus Victor, Renens
 FREYMOND Annie et Gilbert, Neyruz-
 sur-Moudon
 FRITSCHÉ G erald, Montreux
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Corseaux
 GAENG Bruno, Montreux
 GAIDE Olivier et Emmanuelle, Gen ve
 GANDER FREI Anne et Roland, Corcel-
 les-le-Jorat
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et
 Anne-Fran oise, Lausanne
 GAUS Christian et Claudine, Servion
 GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-le-
 Jorat
 GAVILLET Jacqueline, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Vers-chez-Perrin
 GEORGE Odette, Neuch tel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Christian et Ir ne, Grandvaux
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean et Janine, Lausanne
 GIGON V ronique, Lutry
 GILGIEN Willy et Pascale, Pal zieux-Vil-
 lage
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, M -
 zieres
 GISCLON Christiane, Epalinges
 GLOOR Claudine, Lausanne
 GOLAY-TROGER Roger et Christiane,
 Les Monts-de-Pully
 GONUS Pierre-Andr  et Marie-Laurette,
 Chesalles-sur-Oron
 GRABER Ren e, Lausanne
 GRANDCHAMP Patrick, Lausanne
 GRIN Bernard C., Lausanne
 GUIGNET Fran ois et Murielle, Servion
 HAEFLIGER Urs, Kuesnacht ZH
 HAFFTER Christophe et Anne-Marie,
 Carrouge VD
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-
 le-Ch tel
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie,
 Bournens
 HEUSCH Fran ois et Laurence, Bussi-
 gny-sur-Oron
 IMGRUET Marc et Carmela, Prilly
 INDERMUHLE Jean-Paul, St-L gier
 ISOZ Catherine, Bulle
 JACCARD Johann et Miriam, M zi res
 VD
 JACCARD Monique, Corcelles le Jorat

JAEGGI Marguerite, Oron-la-Ville
JAN Gloria, Lutry
JAQUIER MONACHON Madeleine, La
Tour-de-Peilz
JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
JATON Jean-Claude, Yverdon-les-Bains
JORDAN André et Sylvie, Carrouge VD
JORDAN Jacques et Hajer , Carrouge VD
JOSEPH Josée, Lausanne
JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane,
Puidoux
KIRKER Hermine, La Tour de Peilz
KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
KISSLING Pierre-Michel et Liliane,
Oron-la-Ville
KLAY Michaël et Catherine, Oron-la-
Ville
KOEBS Xavier, Maraçon
KOHLEBER Alexandre et Yolande, Pully
KOHLEBER Géraud et Yvette, Chesalles-sur-
Oron
KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-
Ville
KRAYENBUEHL Christopher et Yolande,
Carrouge VD
KUNZ Jocelyne, Lucens
KUONEN Fredy et Jeanne, Ecoteaux
LAGES José et Tamara, Servion
LARDROT André et Brigitte, Servion
LAURENT Max, Chernex
LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne
LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
LEUBA Jean-François, Chexbres
LEUBA Patrice et Christine, Savigny
LEVI Bernard, Lutry
LIARD Marie-José, Lausanne
LINDER Dorette, Châtelaine
LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
LOGOZ Michel, St-Sulpice
LONGCHAMP Jacques et Christine,

Morges
LUGINBUEHL Georges, Lausanne
LUGRIN Arlette, Eclépens
LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad,
Fribourg
MACK David, Mézières
MAILLARD Raymond, Lausanne
MAIRE-ARNI Jean-Claude et Jacqueline,
Gland
MARGOT Maurice, Vevey
MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,
Lausanne
MARQUIS Eliane et Roland, Lausanne
MARQUIS François et Anne-Françoise,
Oron-le-Châtel
MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
MARTIN René et Myrielle, Froideville
MARTINET René, Oron-la-Ville
MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
MARTINHO Victor et Corinne, Monthey
MARTINS Paula, Fully
MASSON André, Vevey
MASSONNET Marcel et Eliane, La Con-
version
MATERNINI Guido, Lausanne
MATHYS Heinz-W. et Georgette, Oron-
la-Ville
MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich
MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne
MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les
Cullayes
MAYOR Dominique, Cugy
MAYOR Irène, Morges
MEILLE Roland, Grand-Lancy
MELLINA Frédéric, Pully
MERINAT Odette, Lausanne
METRAUX Paul , Corsier-sur-Vevey
METTRAUX Eloi et Denise, Servion
MEYER Jean-Paul et Marie-Jo, Noës

- 59 MICHEL Christian, Corcelles p/Payerne
MICHEL Eric et Anne-Michèle, Char-
donne
MICHEL Jacques et Françoise, La Verre-
rie
MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-
Ville
MOLLARD Bernard, Fribourg
MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
MONNARD Serge et Helena, Palézieux-
Village
MONNEY Christophe, Lausanne
MOSIMANN Oscar et Elisabeth, Ollon
MOUNOUD Willy, Le Mont-sur-Lau-
sanne
MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
MUERI Esther, Wettingen
NARBEL Jean-Marc, Pully
NAUER Jean-Marc, Palézieux-Gare
NERI Ralph et Aude, Echichens
NICOLLIER Jean et Baya, La Tour-de-
Peilz
NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville
NIKLAUS Vincent et Catherine, Lau-
sanne
NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-
lise, Ins
OGUEY Michel, Chesalles-sur-Oron
PACHE Germaine Françoise, Grand
Lancy
PAGANI Romano et Clara, Semsales
PAHUD Pierre-Alain, Henniez
PALAZ Marie-Louise, Forel (Lavaux)
PARIETTI Georgette, Ecoteaux
PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lausanne
PASCHE Jean-Daniel et Jacqueline, Ollon
PASCHE Jean-Marc, Lausanne
PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lau-
sanne
PASCHE Xavier, Lausanne
PASCHOUD Olivier et Catherine, Pully
PAUS Erik et Gaetane, Lausanne
PAVILLON Olivier, Ferlens
PELICHET Ursula-May, Aclens
PELLISSIER Esther, Châtillens
PENESCU Vladimir et Oana, Pully
PERRET Vincent, Le Mont-sur-Lausanne
PERROCHON Georges, Lausanne
PERROTTET Charles, Vulliens
PETER Werner et Joya, Lucerne
PETTER Gabrielle, Ollon VD
PETTER Josiane, Oron-le-Châtel
PEYTREGNET Elise, Lausanne
PEYTRIGNET Michel, Zürich
PIANTINO Pierre et Fabienne , Fribourg
PICTET Robert, Lausanne
PIGUET André et Simone, Montpreveyres
PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis
PIOT Jean-Claude, Bournens
PLANCHEREL Jean-Marie, Chardonne
PLANCHEREL Pierre et Marlyse, Dom-
martin
PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon
PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
POTT Guy, Renens
RAMSEYER André et Trudi, Chesalles-
sur-Oron
RANZONI Sandro, Lausanne
REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,
Corcelles près Payerne
RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
RICHARD Alain, Oron-le-Châtel
RICHARD Claude et Yannick, Blonay
RITTENER Albert et Eliane, Vucherens
ROD Charlotte, Oron-la-Ville
ROD Michel et Marianne, Prilly
ROESSINGER Philippe, Lausanne
ROGIVUE Anne-Lise, Oron-la-Ville
ROHRBACH Thierry et Regula, Les

Cullayes	STAUFFER J.-D. et A.-M., Clarens	60
ROLAND Jacques et Monique, Brenles	STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les	
ROUGE Jacques, Forel (Lavaux)	Thioleyres	
ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-	STOECKLI Cédric et Sandrine, Oron-la-	
Ville	Ville	
ROY Hugues-Vincent, St-Légier	STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux	
RUBATTEL Paul, Lausanne	THEVENAZ Suzanne, Rolle	
RUCH Daniel et Corinne, Corcelles-le-	THEVENAZ Yvan, Eschiens/Ecublens FR	
Jorat	THIEBAUD Olivier, Chexbres	
RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel	TORTI Georges et Sandra , Marsens	
RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-	TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix	
la-Ville	UFFER Sylvie, Lausanne	
RUTTIMANN Marceline, Lausanne	VAISSBAND Christophe , Lausanne	
SANDOZ Marilyne, Lausanne	VALLOTTON Pierre et Sabine, Remau-	
SAUVY Anne, Paris	fens	
SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-	VANNOTTI Françoise, Sion	
Châtel	VAUCHER Bernard et Anne, Forel (La-	
SAX Jean-Pierre et Renata, Oron-le-Châ-	vaux)	
tel	VAUDROZ Géraldine, Oron-la-Ville	
SCHAFER Anne-Marie, St-Saphorin	VERHAR Vladimir et Oana, St-Sulpice	
SCHALLER Michel, Prilly	VIREDAZ Michel, Lausanne	
SCHELLER Jacqueline et Markus,	VOELLMY J.-Daniel et Claire-Lyne,	
Zuzgen	Bioley-Magnoux	
SCHEUCHZER Jacques, Lutry	VOELLMY Madeleine, Oron-la-Ville	
SCHILLING Margrit, Pully	VOLAND Philippe, Auboranges	
SCHOLER Raymond et Suzanne,	VOLET Alain, Corseaux	
Lausanne	VOLET Vincent, Lausanne	
SCHREIBER Adam et Monique,	Von der MUEHLL Béatrice, Cully	
Küsnacht (ZH)	VONLANTHEN Jörg , Avry-sur-Matran	
SCHWAAB Jean Jacques, Riex	VONLANTHEN René et Anita, Proma-	
SCHWARZ Jean-François et Brigitte,	sens	
Féchy	WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle	
SEREX Arlette, Lausanne	WALDBURGER Heinz et Doris, Maracon	
SONNAY André et Isabelle, Saint-Légier	WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,	
SONNAY Claudine, Oron-la-Ville	Chesalles-sur-Oron	
SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières	WARIDEL Philippe, Prilly	
SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux	WENDT Frédéric, Lausanne	
SPAETH Christian, Nyon	WENGER Patrice et Pierrette, La Tour-	
SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains	de-Peilz	
STAMPFLI Tony, Torgon	WERLY Francis et Denise, Lausanne	

61 WIDER Roland et Yvonne, Châtel St
Denis
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
ZAMBELLI Pierre-Yves et Pascale, Mor-
ges
ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux-Gare

Familles bernoises

BIELER Martin et Alliette, Lavigny
de BUREN Pierre, Denens
de MULINEN Frédéric et Pascale, La
Tour-de-Peilz
de TSCHARNER Bénédicte et Corinne,
Genève
de TSCHARNER Marie-Salomé, Prangins
THORMANN Ulrich et Nicole, Bôle
VON ERLACH Hans Ulrich, Lausanne
VON STEIGER Adrien, Belfaux
VON WATTENWYL Richard, Thun

Collectifs

Aéro-Formation, Lausanne-Blécherette
ARO, Oron-la-Ville
Banque Raiffeisen de Palézieux,
Palézieux-Village
Bibliothèque Cantonale et Universitaire,
Lausanne
Cercle Démocratique de Lausanne,
Lausanne
Demierre et Deschenaux SA,
Oron-la-Ville
Grisoni-Zaugg SA, Bulle
Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
Migros Vaud, Ecublens (VD)
Nestlé SA, Vevey
Raffles Le Montreux Palace, Montreux
Retraites populaires, Lausanne
Romande Energie SA, Morges
Société Vaudoise d'Aide Sociale et Cultu-
relle, Lausanne
Syndicat général de la fonction publique,
Lausanne
Ville de Genève Bibliothèque d'art et
d'archéologie, Genève

Communes

Aran-Villette
Bussigny-sur-Oron
Carrouge VD
Châtillens
Chesalles-sur-Oron
Chexbres
Corcelles le Jorat
Echallens
Ecoteaux
Essertes
Ferlens
Forel (Lavaux)
Jongny
Les Cullayes
Les Tavernes
Maracon
Mézières
Montpreveyres
Morges
Oron-la-Ville
Oron-le-Châtel
Palézieux-Village
Peney-Le-Jorat
Puidoux
Rivaz
Ropraz
Savigny
Servion
St-Saphorin
Vevey
Villars-le-Terroir
Vuibroye
Vulliens



Poêle du salon de Chasse (voir page 38)

STATUTS DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON (ACCO)

I. Raison sociale et but

64

Article 1er Raison sociale

Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

Article 2 Siège

Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.

Article 3 But

L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.

Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.

Article 4 Ressources

La réalisation de ce but est assurée par:

- a) les cotisations des membres
- b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
- c) les contributions et subsides d'autorités publiques
- d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

Article 5 Membres

L'association se compose:

- de membres individuels
- de membres en couple
- de membres à vie
- de membres collectifs
- de communes membres
- de membres d'honneur

Article 6 Adhésion

- a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
- b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.

65 Article 7 Cotisation

Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.

Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhérer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8 Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9 Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10 Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11 Assemblée générale (AG)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13 Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14 Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15 Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16 Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17 Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18 Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19 Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20 L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21 Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

ASSEMBLEE GENERALE 2006

DIMANCHE 30 AVRIL 2006

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au châ- 68
teau le dimanche 30 avril 2006, à 11 heures dans la salle des Oron.

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12h30, servi par l'un de nos traiteurs, M. François Doyen.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du Comité
4. Rapport du trésorier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Adoption des comptes 2005
7. Budget 2006
- 8.. Propositions individuelles et divers.

MENU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2006

spécialement préparé par notre traiteur
M. François Doyen

Quenelles de saumon fumé
Mesclun au balsamique
Fouettée au citron vert

Flan de foie gras de canard aux groseilles
Huile d'olive à la betterave rouge

Carré de veau aux asperges du valais
Pommes duchesse et légumes du jour

Les fromages affinés

Moelleux au chocolat et banyuls

Café

Fr. 65.- (boissons et café non compris) par membre de l'Association et par personne accompagnante non membre (prix spécial Assemblée Générale)

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 15 avril 2006, à l'aide du bulletin de versement joint à ce bulletin.

Les secrétaires de l'ACCO répondront volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

COTISATION ANNUELLE 2006

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association. 70

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux facture Fr.1.50 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des cotisations à payer (2006)

o Membre individuel, cotisation annuelle *	Fr. 40.-
o Couple, cotisation annuelle*	Fr. 70.-
o Membre collectif, cotisation annuelle minimum	Fr. 300.-
o Membre à vie, cotisation unique	Fr. 600.-
o Membre à vie, couple, cotisation unique	Fr. 1000.-

* nouveau montant dès 2006, selon décision de l'Assemblée générale 2005



Poêle du Salon de Musique (voir page 38)

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.

Photographies de Jean-Claude Decorges. Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979

32 pages (Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :

1934-1984. Oron : Imprimerie Campiche, 1984. 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

«Le château d'Oron: reconstitution historique». Noir et blanc, muet de 1943 Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

p. 42 et 43: fournies par le World Music Festival

couverture: Magali Koenig

p. 47 bas: Séverin Bez

autres photos: André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Simone Eperon, André Locher et Jean-Pierre Dresco

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page, composition: Séverin Bez